

**POL 6999**

**Pour en finir avec la dépolitisation : le développement international et son discours face aux pratiques locales du pouvoir**

*Thèse*

*Directeur de thèse : David Grondin*

Hassen Bahri

*Maîtrise en Sciences politiques, spécialisation en relations internationales*

Université d'Ottawa

© Hassen Bahri, Ottawa, Canada, 2017

À Inès

## Résumé

Diagnostic des forces et des faiblesses, traitements, bilans, perspectives et prédictions, les institutions financières internationales conditionnent les prêts octroyés aux États financés à une série d'ajustements et de mesures auxquelles leurs économies devraient être soumises. Leurs documentations en matière de développement économique prennent un ton qui n'est pas sans rappeler les écrits religieux. Naturalisé, simplifié et dépolitisé, le discours de ces institutions se veut une sorte de catéchisme de l'orthodoxie économique, des commandements (censés représenter la culmination du savoir économique et le consensus de ses savants) dont la stricte obéissance mènerait vers la terre promise du développement et de la prospérité et dont le rejet représenterait une hérésie démagogique. Les auteurs critiques des politiques de développement de ces bailleurs de fonds arguent que les États receveurs de l'aide financière sont en train de perdre le contrôle sur leurs économies et que leurs populations, en plus du coût social auquel elles sont soumises, voient le pouvoir décisionnel leur échapper pour devenir l'apanage d'une élite d'experts. Grâce à la place hégémonique du savoir économique dont ils se prévalent, ils occuperaient un poids de plus en plus prépondérant dans le processus de prise de décisions politiques. Conçu et prescrit via l'angle de l'expertise, le développement serait réduit à ces éléments techniques et contribuerait ainsi à la dépolitisation du politique et à asseoir le pouvoir des bailleurs de fonds, détenteurs du monopole de l'expertise du développement, sur les politiques économiques de l'État financé.

Toutefois, les disparités régionales en matière d'applications des politiques néolibérales des institutions financières et les difficultés éprouvées par l'élite économique dans certains pays à imposer leur savoir comme savoir hégémonique et à s'installer dans

les rouages clés de la prise de décision politique nous poussent à considérer l'importance des dynamiques locales du pouvoir. Mais encore, ils nous contraignent à rejeter toute velléité de comprendre l'économie de l'État financé via uniquement le prisme d'une domination d'institutions toutes puissantes qui imposeraient un savoir-faire hégémonique à des États soumis et sans recours.

Dans cette thèse, nous défendrons l'idée que si *le développement* est bel et bien une manifestation de rapports de pouvoir, il faudrait plutôt chercher à le comprendre via les pratiques qui le composent. Ce que nous proposons c'est une lecture de l'entreprise du développement via ses contraintes bureaucratiques, via les différentes stratégies de contournement des exigences des institutions financières et les mécanismes de leur interprétation, mais également à travers les différentes luttes internes qui définissent le *polity* et les limites du pouvoir de l'État. Cette approche, nous l'espérons, permettrait de mieux saisir les dynamiques qui sous-tendent les politiques économiques de l'État financé, de mieux dégager le rôle des institutions financières et de situer la place de l'idéologie néolibérale dans le processus décisionnel.

Mots clés : Pouvoir ; Développement International ; Dépolitisation ; État ; Experts ;

Expertise ; Économie politique ; Banque mondiale ; FMI.

## Table des matières

<b>Résumé.....</b>	<b>iii</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>vi</b>
Problématique.....	viii
Questions de recherche et hypothèses.....	xi
<b>Chapitre I : Le pouvoir vu par le développement .....</b>	<b>1</b>
Idéologie et pouvoir .....	5
Anatomie politique du développement .....	7
Méthodologie.....	11
<b>Chapitre II : L'économie politique du développement .....</b>	<b>14</b>
La construction du développement .....	14
La dépolitisation du développement. Une analyse du discours du développement.....	20
Du discours dépolitisé des IFI à l'économie politique de l'État financé.....	26
La politique de la dépolitisation : Les effets secondaires du développement, l'exemple du Lesotho .....	30
« La libéralisation sans libéralisme » .....	37
« Quand le lieu compte » .....	45
<b>Chapitre III : L'élite du développement .....</b>	<b>48</b>
Le développement et ses experts.....	49
Les racines « sudistes » du développement .....	56
La Banque mondiale entre luttes de pouvoir et contraintes bureaucratiques.....	59
Expertise et guerres de palais .....	67
<b>Conclusion .....</b>	<b>71</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>75</b>

## **Introduction**

L'analyse des programmes des institutions financières internationales (IFI) actives dans le domaine du développement tel que le FMI et la Banque mondiale et de leur discours, a mené certains auteurs à dénoncer ce qu'ils perçoivent comme une tentative de « dépolitisation » des politiques recommandées par ces organismes multilatéraux. Cette dépolitisation se caractériserait par une présentation et un traitement des enjeux d'ordre social et politique comme s'ils étaient de nature bureaucratique et technocratique (Della Faille, 2011 : 122) et s'inscrirait dans une logique de promotion de la gouvernance comme mode de régulation des décisions politiques (Hout et Robinson, 2009). Elle ferait partie intégrante « d'une transformation planifiée dont les institutions multilatérales sont les maîtres d'œuvre » (Della Faille, 2011 : 118). Le politique se trouverait exclu des débats publics pour devenir l'apanage d'une élite technocrate se prévalant d'un savoir expert et les gouvernements des pays receveurs des prêts se trouveraient incapables d'insuffler des changements socioéconomiques qui ne s'inscriraient pas dans la logique néolibérale des IFI (Demmers, Jilberto, Hogenboom, 2004).

À cet égard, la littérature des IFI est assez explicite quant au rôle qu'elle attribue aux institutions politiques locales. Dans son rapport sur le développement dans le monde en 2002, au titre révélateur *Des institutions pour le marché*, la Banque mondiale voyait dans les institutions politiques un facilitateur pour imposer des limites au pouvoir des politiciens et des fonctionnaires, citant à titre de modèle le rôle joué par les institutions anglaises du XVII<sup>ème</sup> siècle dans la restriction du pouvoir d'expropriation de la Couronne (Banque mondiale, 2002 : 116). Toutefois, suite aux multiples échecs (réels ou perçus) des

programmes d'ajustements structurels à *intégrer* – pour utiliser la lexicographie de l'institution financière – les économies des pays à développer dans le marché international (Hibou, 1998a), les IFI ont eu tendance à proposer un diagnostic unique : l'échec de ces programmes est à mettre sur le dos du savoir-faire local<sup>1</sup>. Il n'est alors pas question de revoir le dogme original qui demeure inchangé : des marchés ouverts, parfaitement intégrés au niveau international et soutenus par un État au rôle et à la taille réduite, mèneront vers la terre promise du développement. C'est à partir des années 1990 et après la publication du rapport de la Banque mondiale sur l'Afrique subsaharienne et le constat de la faillite des programmes d'ajustements structurels (Hibou, 1998a), que la littérature de la Banque mondiale commençait à suggérer que le développement économique avait non seulement

---

<sup>1</sup> Pour les causes internes du sous-développement ou du non développement, il suffit de jeter un coup d'œil sur les textes publiés par la Banque mondiale et le FMI. Les « faiblesses institutionnelles », les « problèmes de gouvernance » et la « corruption » sont souvent les *usual suspects*. Ils ont l'avantage de représenter à la fois les causes du problème et les causes de l'échec de la solution dans une sorte de raisonnement circulaire.

Ainsi, un rapport de la Banque mondiale sur l'« amélioration de la gouvernance et la réduction de la corruption » en Cisjordanie et à Gaza pointait du doigt le manque de gouvernance comme une des failles les plus importantes du gouvernement de l'autorité palestinienne. Le manque et/ou la faiblesse de gouvernance seraient aussi responsables des difficultés qu'éprouvent les réformes entamées par l'Autorité palestinienne (Banque mondiale, 2008). Ce qui est remarquable dans ce rapport, c'est que les notions d'« absence » ou de « faiblesse » de la gouvernance sont utilisées pour expliquer la majorité des problèmes identifiés. Du secteur pétrolier (Banque mondiale, 2008 : 75) au secteur de la télécommunication (Banque mondiale, 2008 : 15) passant par l'administration des terres (Banque mondiale, 2008 : 79) la notion de gouvernance est mobilisée pour expliquer différentes situations. Mieux elle semble être une solution pour tout. Mark Ahern, spécialiste senior du secteur public et chef de l'équipe en charge du rapport, ne se gêna d'ailleurs pas pour dire « que la bonne gouvernance va généralement de pair avec de faibles taux de mortalité infantile [et] des revenus par habitant plus élevés » (Banque mondiale, 2011 : ¶ 9).

Il est à noter que même si les institutions financières internationales évitent d'utiliser la lexicographie employée par Rostow et de désigner la « société traditionnelle » et la « mentalité traditionnelle » comme frein au « décollage économique » (Rostow, 1960 : 1-4) elles n'hésitent toutefois pas à problématiser les pratiques locales et à en faire les principaux freins au développement. On peut lire par exemple que « Pots-de-vin, fraude, népotisme, accaparement des ressources naturelles et autres formes de corruption constituent ... [des] entraves au développement » (Natalia Cieslik/Banque mondiale, 2015 : ¶ 5). Le FMI s'illustre également par son absence d'autocritique à la fois des programmes promus par l'organisation, mais aussi des dogmes centraux de l'organisation. Si par exemple la recherche d'une croissance économique continue peut nuire à l'environnement, le FMI l'explique ainsi : « Il est généralement reconnu que la stabilité macroéconomique et l'élimination des distorsions de prix afin que ces derniers reflètent mieux les conséquences de l'activité économique sur l'environnement en renforcent la protection. Toutefois, la stabilité macroéconomique n'est pas toujours une condition suffisante pour un développement durable car la croissance peut avoir des effets négatifs face aux problèmes structurels **qui trouvent leur origine dans la faiblesse des règlements voire de l'application de ces derniers, ou dans les défaillances des politiques économiques et du marché** » (FMI, 2000 : ¶ 1 nous soulignons).

besoin de moins de gouvernement, mais d'un meilleur gouvernement. Les notions de gouvernance et de démocratie apparaissaient dès lors avec insistance dans ses publications comme des prérequis au développement (Demmers, Jilberto, Hogenboom, 2004 : 8).

La littérature de la Banque Mondiale commençait à se soucier davantage des notions d'efficacité et à adopter une posture qui percevait le gouvernement comme une entité pouvant être réduite à ses particules élémentaires qu'on pouvait réformer et moderniser. Via un processus d'économisation et de dépolitisation (Demmers, Jilberto, Hogenboom, 2004), et en homogénéisant les politiques économiques avec les normes des IFI, l'État restructuré aurait pour objectif principal de générer un marché attractif pour les capitaux. Cette réforme de l'exercice du pouvoir aboutirait à la création d'un décalage entre institutions libéralisées et modernisées et gouvernements archaïques et mènera, nous disent les prophètes de la théorie de la transition démocratique, vers un changement du système politique et l'instauration d'une démocratie libérale et d'une économie de marché. (Dobry, 2000)

### **Problématique**

Les détracteurs de ce discours profondément inspiré par la théorie de modernisation<sup>2</sup> avancent que nous assistons à la naturalisation du rapport de domination du Nord sur le Sud. L'imposition du modèle de marché globalisé et libéralisé participerait du processus du retrait du contrôle politique sur la vie économique et mènerait vers une réduction du pouvoir de l'État (Gray, 2009).

---

<sup>2</sup> Voir (Rostow, 1960).

La libéralisation financière et l’assujettissement des économies locales aux logiques spéculatives du marché financier participeraient de cette « crise de l’État » (Soederberg, 2002 : 188). L’abandon des accords de Bretton-Woods, qui privilégiaient le contrôle national des économies locales au profit d’une mondialisation de l’économie et la liberté de mouvements des capitaux, aurait mené au transfert du « lieu du pouvoir décisionnel à des forums indépendants de l’opinion publique et l’imputabilité démocratique » (Soederberg, 2002 : 179).

Pour Susanne Soederberg, auteure de *The new international financial architecture : Imposed leadership and emerging markets*, la financiarisation et la mondialisation de l’économie doivent être comprises non pas comme le fruit d’un processus naturel inévitable ou même souhaitable d’expansion économique, mais plutôt comme la conséquence d’un régime de domination où Washington se trouverait à son centre. Ce dernier viserait à maintenir l’hégémonie de Washington et à conforter sa position au sein de la structure économique mondiale (Soederberg, 2002). À cet égard, le développement ne serait pas étranger à cette volonté hégémonique des États-Unis. C’est d’ailleurs comme des outils de domination qu’elle nous propose de voir les programmes d’ajustements structurels de la Banque mondiale et du FMI :

Structural Adjustment Programs (SAPs), which were tenaciously pursued by the IMF and the World Bank in the global South ... locked Latin American, Asian and African economies into an open world market economy, guaranteeing freedom of entry and exit for mobile capital across the globe. Countries that were willing to play the game by Washington’s rules were rewarded with generous financial assistance and other forms of support (Soederberg, 2002 : 180).

Et quand de temps en temps une crise économique vint secouer ce régime et ébranler la légitimité du lien entre prospérité économique durable et libéralisation économique, les États-Unis s'arrangèrent pour maintenir *l'architecture financière internationale* et protéger leurs intérêts et ceux de la « bourgeoisie transnationale » (Soederberg, 2002 : 184). Ainsi, le G7 et à leur tête les États-Unis profitèrent de la crise de 1997 qui frappa les « tigres asiatiques » (la Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie, le Viêt Nam et les Philippines) pour lier étroitement et de manière officielle les *économies émergentes* au contrôle du FMI et de la Banque mondiale (Soederberg, 2002 : 184)<sup>3</sup>. Ces derniers se sont vu octroyer, au nom de la transparence, le pouvoir d'exiger des États qui cherchent à obtenir du financement de partager leurs données économiques et de se soumettre aux « standards et codes de conduite internationaux » (Soederberg, 2002 : 183). La démarche, selon Soederberg, visait surtout à homogénéiser les politiques financières et à faire en sorte que les gouvernements des pays du Sud-Est asiatique finissent par abandonner leur approche dirigiste de l'économie (Soederberg, 2002 : 177). Rien ne devait venir freiner la roue de la libéralisation économique. Même les fonctions régaliennes, telles que la collecte d'impôt, les douanes ou la sécurité des frontières ne devaient plus échapper aux projets de libéralisation et de privatisation (Hibou, 1998b). Et si, à première vue, l'hypothèse de la *crise de l'État* et l'affaiblissement de son pouvoir politique peut paraître ébranlée par le rôle de plus en plus prépondérant de certaines institutions politiques, tels les banques centrales ou les ministères de finances (Sassen, 1999, Dezaley et Garth, 2006), cela

---

<sup>3</sup> Pour Soederberg, après la crise financière de la fin des années 90, les États-Unis cherchèrent à installer une « nouvelle architecture financière »: NIFA, « a transnational class-based strategy to reproduce the power of financial capital in the world economy and, in effect, the structural power of the United States. the NIFA may be seen as a novel attempt to refurbish the political and ideological elements of ... the so-called Washington consensus » (Soederberg 2002, 176).

s'inscrirait dans une tendance où le politique est désormais incapable d'échapper à toute légitimation qui ne serait pas assujettie aux paramètres du « paradigme néolibéral »<sup>4</sup> (Demmers, Jilberto, Hogenboom, 2004). L'hégémonie de ce paradigme, dont les fondements sont souvent présentés comme des phénomènes naturels allant de soi et fruits de l'universalité du savoir économique et de l'accumulation des connaissances scientifiques, s'appuierait sur une production d'élite technocratiques, tant au niveau local qu'au sein des IFI, qui occuperaient des fonctions de plus en plus prépondérantes dans les négociations et dans la coordination des politiques transnationales. (Sassen, 1999 ; Slaughter, 2000)

### **Questions de recherche et hypothèses**

Dans notre exercice, nous avons donc jugé pertinent de nous intéresser à l'économie politique de l'État financé par les IFI. Plus précisément, à l'interaction entre le pouvoir, à la fois comme concept et comme ensemble de pratiques, et les politiques économiques. L'État financé serait-il, comme plusieurs le présentent, en déliquescence, réduit à un rôle instrumental dont la fonction principale est de créer (et de maintenir) les conditions adéquates pour l'application de l'idéologie du « tout marché » ? Alors que le discours de la

---

<sup>4</sup> Si les auteurs critiques des prescriptions politiques des IFI voient le *néolibéralisme* comme étant la composante idéologique (mise en avant autour de 1980) d'une mondialisation structurelle qui cherche à intégrer les économies locales à une économie mondialisée où les principes du marché libre et compétitif sont promus comme menant vers un ordre économique plus efficient et rationnel et dont le coût social est exorbitant (Amin et al, 2006), ses défenseurs soutiennent que le *néolibéralisme* n'est que le fruit de consensus unanime entre économistes, tant universitaires que praticiens et représente une convergence entre doctrines et politiques économiques (Dezalay, Garth 1998). Le *néolibéralisme* est connu également sous le nom de *Consensus de Washington*, une expression qui désigne un ensemble de politiques économiques orthodoxes que les institutions financières de Washington « imposent aux pays endettés, en contrepartie de leur assistance » (Dezalay, Garth, 1998 : 2). Selon Williamson, l'auteur de cette notion, ces politiques sont principalement les suivantes : discipline budgétaire, dérégulation, privatisation, libéralisation des échanges, libéralisation des taux d'intérêt et des taux de change, libéralisation de l'investissement direct étranger et l'importance de l'accès aux droits de propriété. (Williamson, 2004 : 3)

Banque mondiale semble construire l'*économie* comme un objet qui doit être traité en dehors des jalons temporels et spatiaux, comme si les activités économiques avaient lieu dans un univers dénué d'histoire et de géographie, nous nous poserons les questions suivantes : *assistons-nous véritablement à la dépolitisation de l'exercice du pouvoir de l'État sur ses politiques économiques ? L'élaboration et la mise en œuvre des politiques économiques sont-elles désormais sujettes au contrôle et à la mainmise des institutions financières internationales ?*

Nous nous intéresserons également au rôle dévolu aux experts économiques des IFI, mais aussi à ceux qui œuvrent au sein de l'État financé. Qu'ils soient académiciens, fonctionnaires ou appartenant à des organisations internationales, leur rôle prépondérant dans le processus de prise de décisions politiques, à la fois dans son façonnement comme dans sa légitimation, est perçu comme un syndrome de cette dépolitisation imposée à l'État financé (Della faille, 2011). On cherchera à mieux comprendre leur rôle, ses particularités et comment ils sont venus à l'occuper. Si l'importance de la fonction de cette élite au sein de l'entreprise du développement n'est certainement pas que le fruit de la pureté et de la pertinence du savoir dont ils se prévalent, peut-elle toutefois être expliquée par une mainmise des bailleurs de fonds sur les politiques économiques de l'État financé ? *Le simple fait que cette élite paraît épouser les mêmes fondements idéologiques que ceux diffusés par les institutions du développement et que leur savoir soit valorisé au niveau international et auprès de ces bailleurs de fonds suffit-il pour les installer en maîtres incontestés ? Quel rôle occupe l'idéologie dans les motivations des élites du développement ?* Enfin, si le discours libre-échangiste, anti-protectionniste et

« réformateur » a réussi à s'imposer dans plusieurs pays du Sud comme le discours économique hégémonique, comment cela se manifeste-t-il dans l'exercice pratique du pouvoir ?

Nous sommes d'avis que si le constat de certains auteurs que le discours du développement, les politiques et les recommandations qui s'y trouvent ainsi que les conditions associées aux prêts octroyés aux gouvernements des pays du Sud portent des prétentions d'universalité, de scientificité et se veulent dépolitisés nous paraît judicieux, celui qui consiste à affirmer que les gouvernements financés sont désormais assujettis aux dictats des institutions financières et sont désarmés face à une idéologie hégémonique qui ne leur laisse aucune marge de manœuvre politique l'est beaucoup moins.

À travers une analyse de l'économie politique du développement qui s'inscrit dans une vision foucauldienne du pouvoir, nous allons soutenir que la libéralisation économique n'est pas synonyme de dépolitisation. Partant du principe qu'« une économie nationale, c'est un espace politique transformé par l'État » (Braudel, 1985 :103), nous émettrons l'hypothèse que face aux conditionnalités des bailleurs de fonds internationaux et le poids du discours hégémonique néolibéral, les actions politiques de l'État ne sont ni dépolitisées ni neutralisées, mais elles sont transformées et reformulées. Nous allons défendre l'idée que les politiques économiques de l'État ne peuvent être explicitées à travers un simple binôme : dominant-dominé ; qu'il s'agisse de la relation État-bailleurs de fonds ou celle reliant l'État à la population gouvernée. Nous allons soutenir que la perception d'un *véritable* pouvoir qui serait entre les mains des institutions financières ne rend pas compte

de la complexité des politiques économiques nationales. Pour ce faire, nous allons présenter des exemples qui illustrent différentes étapes du processus de développement. Les exemples tunisiens et lesothans dresseront les différents mécanismes, pas toujours contrôlés, d'accommodements et d'interprétations des recommandations et des conditionnalités du financement international. Le choix de la Tunisie s'explique non seulement par nos liens intimes et personnels avec le pays, mais c'est également dû à son statut de *bon élève* des IFI et de *modèle* pour la région qu'on associe souvent au pays. En effet, après l'indépendance du pays, le régime autoritaire instauré par Habib Bourguiba, premier président de la République tunisienne, et consolidé par Ben Ali « faisait... figure de phase transitoire, préalable nécessaire à la réunion des conditions d'une vie démocratique » (Camau, Geisser, 2003 : 17). Une situation tolérée et même saluée par plusieurs capitales européennes.<sup>5</sup> Le régime tunisien a bien entendu développé et profité de cette image en insistant sur le caractère nécessaire et temporaire de sa « tutelle » exercée sur les masses. Une approche que Bourguiba qualifiait de *Siasat-al-Marahel* ou « la politique des étapes » en référence aux étapes que la Tunisie doit entreprendre sur le chemin de son développement. Le fait que la Tunisie, entre les pays du Maghreb, est celui « où les conditions de vie matérielles sont relativement [les] meilleures : le PNB par tête d'habitant est le plus élevé, sa position dans l'indice du développement humain (IDH) la plus confortable » (Chouikha, 2006 : 9) encourageait sûrement les IFI à créer des liens entre

---

<sup>5</sup> On peut citer à titre d'exemple les propos de l'ancien président français, Jacques Chirac : « Le premier des droits de l'homme, c'est manger, être soigné, recevoir une éducation et avoir un habitat. De ce point de vue, il faut bien reconnaître que la Tunisie est très en avance sur beaucoup de pays » (cité dans Libération, 2003). L'ancien président de l'Assemblée nationale française et ami personnel du président Ben Ali abonde dans le même sens : « Plutôt que des simulacres de démocratie, je préfère des processus prudents, progressifs, qui partent du principe que la démocratie n'a pas de sens là où les gens sont analphabètes, n'ont pas l'eau, le gaz et l'électricité et ne mangent pas à leur faim... dans la construction démocratique, la Tunisie va à son rythme... ce rythme appelle le respect » (cité dans Hibou, 1999).

leurs recommandations et les résultats économiques du pays. D'ailleurs, les dirigeants et les émissaires de ces organismes n'ont jamais tari d'éloges à l'égard du pays et de son gouvernement à chaque fois que la situation se présentait.

Le FMI félicitait le pays pour « la bonne gestion de son économie et pour sa croissance durable » (cité dans Hibou, 1999 : 3) et la Banque mondiale, qui octroyait le quart du budget de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MOAN), environ 200 millions de dollars par année, au petit pays saluait l'engagement du gouvernement vis-à-vis des questions sociales (Banque mondiale, 2004 : 11). Le comité d'évaluation des prêts de la Banque ira jusqu'à insister dans la conclusion de son rapport sur l'importance de « tirer des leçons des performances impressionnantes de la Tunisie » (Banque mondiale, 2004 : 93).

L'exemple lesothan quant à lui servira d'illustration du caractère incontrôlable du processus du développement et l'incapacité des IFI et leurs experts à prédéterminer les conséquences de leurs interventions et permettra de mettre au premier plan le rôle de ce que Jean-François Bayart qualifie de « contingences locales » dans le façonnement de l'économie mondiale et des rapports sociaux de production (Bayart, 1999 : 99).

Par la suite, à travers les exemples malgache et sud-coréen, nous tenterons de mettre en lumière les différents usages locaux du lexique et du discours des bailleurs de fonds et leur mobilisation dans les luttes de pouvoir au niveau local. Des exemples tirés de l'Amérique latine serviront finalement à éclaircir les difficultés qu'éprouvent les IFI à évaluer la mise en œuvre de leurs recommandations et viendront donner des éléments de

réponses pour comprendre le *laisser-faire* de ces institutions face au non-respect de leurs propres conditionnalités.

Cette recherche se penchera également sur l'élite du développement dont le poids au sein du processus de prise de décision politique est perçu comme symptomatique du processus de dépolitisation de l'exercice du pouvoir. On cherchera à expliciter les logiques et les mécanismes des actions entreprises par les experts du développement qui œuvrent au sein des institutions financières internationales ainsi que les différents contextes institutionnels, sociaux et politiques qui les ont vues émergées. À travers les exemples indonésiens et philippins, nous nous efforcerons de démontrer que la réception, l'implantation du paradigme néolibéral et du savoir-faire qui l'accompagne ainsi que la désignation de ses savants comme experts jouissant d'une autorité sont fortement conditionnées par les enjeux domestiques et qu'il ne s'agit pas du simple produit de l'imposition du discours hégémonique et dépolitisé des IFI. Nous chercherons également à démontrer que les logiques bureaucratiques et professionnelles jouent un rôle important dans la prestation (et éventuellement de l'évaluation) des programmes d'aides financiers et que comprendre le développement via le prisme idéologique ne suffit pas pour cerner les dynamiques de pouvoir qui jaillissent en son sein et qui confère à cette entreprise tout sens.

Le lecteur doit être toutefois avisé que les situations présentées dans le cadre de cette œuvre sont des illustrations et non des cas à proprement parlé dans la mesure où elles n'ont pas été rencontrées de manière fortuite, mais furent consciemment sélectionnées pour appuyer notre argumentaire. Ce dernier par ailleurs se déclinera comme suit : un premier

chapitre qui présentera les jalons théoriques de notre démarche, un deuxième chapitre qui confrontera la notion de dépolitisation aux pratiques et interprétations locales des recommandations des IFI et finalement un troisième chapitre qui portera sur la figure et le rôle de l'expert et de l'expertise dans le processus du développement.

## Chapitre I : Le pouvoir vu par le développement

« Tout véritable rapport de domination comporte un minimum de volonté d'obéir, par conséquent un intérêt... à obéir » (Weber, 1995 : 313)

L'orientation qu'on se propose de suivre s'inscrit dans un rejet de la conception binaire du pouvoir, à savoir la perspective hobbesienne d'un pouvoir contractuel qu'on cède partiellement ou totalement, et qu'on délègue à une autorité suprême et s'éloigne donc de sa conclusion théorique qui érige une distinction entre ceux qui possèderaient le pouvoir et ceux qui en seraient dépourvus.<sup>6</sup> Via une approche foucauldienne, notre recherche propose en revanche non pas de pointer ceux qui détiendraient le pouvoir, mais plutôt d'étudier sa mécanique, comment il s'exerce et comment il se perpétue.

Foucault disait du pouvoir qu'il

... n'est jamais localisé ici ou là, il n'est jamais entre les mains de certains, il n'est jamais approprié comme une richesse ou un bien. Le pouvoir fonctionne. Le pouvoir s'exerce en réseau et, sur ce réseau, non seulement les individus circulent, mais ils sont toujours en position de subir et aussi d'exercer ce pouvoir. Ils ne sont jamais la cible inerte ou consentante du pouvoir, ils en sont toujours les relais. Autrement dit, le pouvoir transite par les individus, il ne s'applique pas à eux. (Foucault 2012 : 24).

Cette nature relationnelle du pouvoir nous paraît d'un grand intérêt, car elle nous éloigne de sa dimension répressive. Obéir cesse d'être la simple conséquence d'une domination par la contrainte et tous ceux qui participent du rapport de pouvoir ont la possibilité de l'influencer et de le transformer. Pour Foucault, le pouvoir n'est pas un ingrédient extérieur qui viendrait se superposer aux relations humaines. Qu'il s'agisse de relation de

---

<sup>6</sup> Cette conception explique pourquoi plusieurs auteurs, notamment ceux qui se sont intéressés à l'étude de l'autoritarisme, ont interprété les dynamiques du pouvoir dans les pays du sud via la figure du chef d'État et le rayonnement du parti au pouvoir.

production, de famille ou autre « les mécanismes du pouvoir font partie intrinsèque de toutes ces relations, ils en sont circulairement l'effet et la cause » (Foucault 2004 a : 4)

Mais si le pouvoir cesse d'être compris comme un droit qu'on possède et qu'on peut aliéner et si de surcroît il n'est pas subi, mais qu'il ne prend son sens qu'à travers les actions des individus, il paraît judicieux de l'étudier non pas telle une photographie vue du ciel, mais dans ses profondeurs et ses ramifications, dans ce qu'il a de routinier. Foucault l'avait brillamment fait à travers ses études du système pénitencier et de la folie. Notre contribution se propose de l'étudier à travers le prisme du *développement international*.

*Le développement international* a de multiples manifestations, mais aux fins de cette recherche, nous le définirons comme l'ensemble des stratégies, d'idées et de politiques utilisés par les différents acteurs et institutions se reconnaissant du développement dans le but de véhiculer un ensemble de pratiques jugées bonnes et souhaitables. Il est également le syndrome politique d'un rapport de pouvoir qui se déploie tant à l'échelle nationale que transnationale. Un rapport dont l'édification ne peut se faire sans l'établissement d'un champ de savoir corollaire. Comme l'explique Foucault, « ... [le pouvoir] quand il s'exerce dans ses mécanismes fins, ne peut pas le faire sans la formation, l'organisation et la mise en circulation d'un savoir ou, plutôt, d'appareils de savoir qui ne sont pas [simplement] des accompagnements. » (Foucault, 2012 : 27). En effet « il faut [reconnaître] que le pouvoir produit du savoir (et pas simplement en le favorisant parce qu'il le sert ou en l'appliquant parce qu'il est utile) ; que pouvoir et savoir s'impliquent directement l'un l'autre ; [et] qu'il n'y a pas de relation de pouvoir sans constitution

corrélative d'un champ de savoir, ni de savoir qui ne suppose et ne constitue en même temps des relations de pouvoir » (Foucault, 2004b : 32). À cet égard, tout comme avec le pouvoir de punir (Foucault 2004b), un savoir, des techniques et des discours *scientifiques* viendront se former et s'intercaler dans la pratique du *pouvoir de développer*.

Car le discours est également un lieu du pouvoir. Il n'est pas un simple instrument linguistique déchiffrable à travers un code culturel et dont la pertinence et la propagation dépendraient des mécanismes internes du langage comme le voudrait l'approche classique adoptée par certains linguistes (Bourdieu 2001). Sa destinée n'est pas seulement d'être compris, mais également d'être cru et obéi.

À travers sa notion de « pouvoir symbolique » Bourdieu avait déjà mis en exergue l'incapacité des mots à produire, de façon autonome, du pouvoir ou à extirper leur signification grâce exclusivement à leurs vertus communicatrices ou au savoir qu'ils contiennent et qu'il fallait se pencher sur les relations de pouvoir et les réalités matérielles (tels que les rapports de productions, l'histoire des institutions et des champs scientifiques où ils sont employés) qui les ont fait naître pour pouvoir les saisir (Bourdieu 2001). Le discours pour Bourdieu est un produit des liens sociaux et la transposition des rapports de force présents dans la société et le pouvoir qu'il exerce se distingue par sa forme symbolique. Cette caractérisation qui s'opère chez Bourdieu s'explique par sa volonté de créer une distinction entre cette forme particulière qu'il attribue au discours et les formes physiques ou économiques que peut vêtir le pouvoir, mais elle vise également à éclairer son mode d'action :

Le pouvoir symbolique... [est le] pouvoir de constituer le donné par l'énonciation, de faire voir et de faire croire, de confirmer ou de transformer la vision du monde et, par là, l'action sur le monde, donc le monde, pouvoir quasi-magique qui permet d'obtenir l'équivalent de ce qui est obtenu par la force (physique ou économique)... [II] ne s'exerce que s'il est reconnu, c'est-à-dire méconnu comme arbitraire. Cela signifie que le pouvoir symbolique... se définit dans et par une relation déterminée entre ceux qui exercent le pouvoir et ceux qui le subissent, c'est-à-dire dans la structure même du champ où se produit et se reproduit la croyance. Ce qui fait le pouvoir des mots et des mots d'ordre, pouvoir de maintenir l'ordre ou de le subvertir, c'est la croyance dans la légitimité des mots et de celui qui les prononce, croyance qu'il n'appartient pas aux mots de produire. (Bourdieu cité dans Ambroise, 2012 : 76)

La fonction du pouvoir symbolique consiste dès lors à légitimer et à *faire oublier* le caractère arbitraire de la violence et la domination qui gisent au sein des structures sociales qui l'a engendré. Le système symbolique et toute son iconographie (discours, images, références, schémas réflexifs pour comprendre et interpréter le monde) contribuent ainsi à renforcer le pouvoir *réel* et objectif dont ils sont issus dans une sorte de cercle vicieux :

Tout pouvoir de violence symbolique, c.-à-d. tout pouvoir qui parvient à imposer des significations et à les imposer comme légitimes en dissimulant les rapports de force qui sont au fondement de sa force, ajoute sa propre force, c.-à-d. proprement symbolique, à ces rapports de force. (Bourdieu, Passeron 1970 : 18)

En scindant toutefois le pouvoir en deux dimensions l'une matérielle qui serait une sorte de *première forme* du social et l'autre subjective et symbolique où des échanges inégaux de discours, de symboles et d'idées contraindraient les *dominés* à adopter les significations et les schèmes interprétatifs du monde qui renforceraient le pouvoir des *dominants* (Bourdieu 2001), la notion du pouvoir symbolique de Bourdieu ne rend pas compte des différents usages et emplois du discours dominant par ses récepteurs. Ses derniers, comme

on le verra par la suite, ont des stratégies, des intérêts et des interprétations qui leur sont propres et qui ne sont pas nécessairement en phase avec ceux de la classe dite dominante. Le cercle de la domination bourdieusien transforme le discours en un *reflet* de rapports de force qui paraissent difficiles à briser<sup>7</sup>. Notre vision est tout autre. Le discours, et à fortiori le discours savant, n'est ni le simple reflet ni l'extension de l'exercice de l'autorité, mais un des mécanismes essentiels de son exercice et « ce pour quoi et par quoi on lutte » (Foucault, 1971 : 5).

### **Idéologie et pouvoir**

« “Ideas, Mr. Carlyle, ideas, nothing but ideas!” To which he replied, “There once was a man called Rousseau who wrote a book containing nothing but ideas. The second edition was bound in the skins of those who laughed at the first. » (Carlyle cité dans Swanson 2015 : 5)

Il nous paraît dès lors essentiel non seulement de ne pas attribuer au discours un pouvoir séparé des rapports de force qu'ils l'ont créé, mais on fera également fausse route si nous supposons que le discours puisse acquérir un sens à l'extérieur des dynamiques qu'ils cherchent à influencer ou en isolement des intérêts, des interprétations et des pratiques de ceux qui en font usage. Pour cette raison, notre démarche s'inscrit en rupture avec les travaux qui ont étudié le discours du développement comme un objet indépendant et qui ont conclu, un peu hâtivement, que la dépolitisation qui s'y trouve a dû se transférer à la sphère politique<sup>8</sup> (imaginée elle aussi comme une entité distincte). Car « le monde des idées

---

<sup>7</sup> Pour Bourdieu, on est disposé, voir *prédisposé*, de par notre statut social et nos expériences passées à accepter l'ordre social et donc à recevoir la domination symbolique non pas comme des êtres conscients et connaissants, mais comme des corps dressés par l'habitude (Bourdieu, 1997 : 200-205). Ne serait-il pas d'ailleurs plus approprié de voir dans le discours bourdieusien une sorte de *symbolique du pouvoir* plutôt que de lui attribuer un quelconque pouvoir fut-il symbolique?

<sup>8</sup> Arturo Escobar disait du discours du développement qu'il avait réussi à « coloniser la réalité » (Escobar 2007, 22). Voir aussi (Randeria, 2007), (Della Faille, 2011) et (Mkandawire, 1999).

n'est pas autonome » (Hibou, 2011 : 65) et le caractère hégémonique d'une idéologie et des institutions qui en font la promotion ne raconte pas toute l'histoire. L'idéologie, et les normes qui lui sont associées, ne prennent leur sens qu'à travers ce qu'en font les acteurs (Macherey, 2009).

Loin de nous de vouloir rejeter la capacité du discours dominant à participer de la légitimation/dé légitimation de certaines pratiques, notre vision récuse plutôt l'idée que le discours, pour aussi hégémonique qu'il soit, puisse prédéterminer les actions des acteurs ou, comme le suggéraient certains auteurs, qu'il puisse de par exclusivement ses attributs, altérer leurs identités et la façon dont ils perçoivent le monde<sup>9</sup>. Le discours est efficace non pas « parce qu'il fait croire, mais parce que les gens agissent en conséquence » (Hibou, 2011 : 67). En d'autres mots, si le discours peut en effet diffuser une idéologie hégémonique, la signification et la prégnance de cette dernière ne peuvent être saisies qu'à travers la forme singulière qu'elle acquiert à chaque fois que le contexte pousse les acteurs à l'intégrer et à en faire usage.

Cela justifie à notre sens la démarche d'économie politique, c'est-à-dire une analyse politique de l'économie, qu'on a choisi de suivre dans cette recherche. Nous chercherons à confronter le discours savant produit par les institutions qui œuvrent dans le domaine du développement avec notre analyse politique de l'économie du développement. Ceci nous paraît conforme avec notre volonté d'étudier le pouvoir, son discours et ses idéologies dans ses profondeurs, dans ce qu'il a de routinier. Ainsi, l'étude de la bureaucratie du

---

<sup>9</sup> C'est la thèse de Bruce Hall qui, dans *The Discursive Demolition of the Asian Development Model*, attribuait au discours néolibéral le pouvoir d'altérer les identités que les acteurs se faisaient d'eux même (Hall, 2003).

développement, de la relation entre la fonction publique et la population, celles entre entrepreneurs et l'administration ou encore les différents types de contrôles administratifs, peut nous donner une meilleure radiographie de la prégnance du discours des IFI et de l'impact des conditionnalités de l'aide financière.

### **Anatomie politique du développement**

À cet égard, notre approche n'est pas novatrice. Arendt avait déjà fait valoir dans son livre *La banalité du mal, Eichmann à Jérusalem* à la fois la faible teneur idéologique des activités bureaucratique et la capacité du pouvoir et de l'idéologie de s'exprimer à travers les gestes et les techniques les plus banals (Arendt 2006).

Pourtant, plusieurs auteurs pointent du doigt l'hégémonie du néolibéralisme au sein des IFI pour expliquer, d'une part, les transformations politiques au sein des pays receveurs de l'aide et, d'autre part, ce qu'ils perçoivent comme la perte du pouvoir de l'État et la dépolitisation de la sphère politique (Randeria 2007 et Mkandwire 1999, Escobar 2007). Ces auteurs soutiennent qu'en présentant leurs interventions comme s'ils furent des réponses scientifiques à des problèmes techniques, les IFI participeraient d'un projet de domination à l'échelle planétaire qui viserait à diffuser l'idéologie néolibérale comme norme hégémonique de la gestion de l'économie nationale<sup>10</sup>. Le retrait du pouvoir décisionnel de la main des gouvernements et des populations au profit d'une élite

---

<sup>10</sup> Pour Michel Freitag auteur de *L'impasse de la globalisation. Une histoire sociologique et philosophique du capitalisme* (2008) : « Il s'agit d'une offensive coordonnée et minutieusement programmée de déréglementation et de désinstitutionnalisation du capitalisme menée, au nom de sa prétendue naturalité, dans toutes les dimensions de la vie collective qui se rapportent directement ou indirectement à l'économie, et ce tant en amont qu'en aval de sa sphère formelle d'autonomie. » (Cité dans Ducharme, 2010 : 8). Voir aussi (Della Faille 2011 : 118)

technocrate qui fait prévaloir son savoir hégémonique seraient parmi les manifestations de cette dépolitisation imposée (Della Faille 2011)<sup>11</sup>.

Cette compréhension nous paraît cohérente avec une vision du pouvoir et de la domination qui seraient exercés par le haut. Notre démarche est toutefois autre et notre conception du pouvoir est plus diffuse. La domination n'a pas de point de départ et elle s'exprime à travers des procédés et des mécanismes sociaux parfois contradictoires, fruit d'un « processus historique complexe largement inconscient » (Hibou, 2011 : 153) qui viennent la modeler et la redéfinir au fur à mesure qu'elle est exercée et qui créent systématiquement des espaces de libertés et laissent la place aux accommodements.<sup>12</sup>

Ainsi, nous rejoignons Béatrice Hibou, chercheuse au CNRS et auteur de plusieurs livres et articles sur la domination et la répression dans les situations autoritaires, quand elle rejette l'idée que les pays receveurs de l'aide financière seraient assujettis à des diktats des IFI ou que les politiques de libéralisations pratiquées dans ces pays seraient principalement le résultat de l'imposition de ces institutions toute puissante. Hibou soutient en effet que l'application des réformes exigées par les IFI n'implique pas une perte du pouvoir du gouvernement, mais contribue plutôt à reformuler ses modes d'action et le pousse à redéfinir ses alliances :

les différents acteurs économiques et politiques, à travers leurs stratégies, leurs conflits, les compromis et les négociations entre différents groupes au sein de la société, ont transformé l'environnement et la substance des réformes et dessiné de nouveaux contours de l'État et des modes de gouvernement. (Hibou, 1998b : 152)

---

<sup>11</sup> Voir aussi (Maghraoui 2002)

<sup>12</sup> Voir (Hibou 2011) et (Hibou 2006)

Confronté à des activités économiques de plus en plus financiarisées, internationalisées et dont les logiques lui échappent, l'appareil bureaucratique étatique transforme les modalités de l'exercice de pouvoir. Et s'il arrive que l'État « cède » ses responsabilités à des acteurs privés, ces derniers ne sont jamais loin des rouages du pouvoir. En effet, la sélection même de ces acteurs ferait partie intégrante de l'exercice de souveraineté de l'État (Hibou, 1998b).

Cette idée de négociations sociales qui seraient au cœur même des politiques économiques se trouve aussi dans les écrits de Steven Heydemann et sa notion de « pacte social ». Cette dernière a toutefois une forme plus rigide et moins fluide que ce que propose Hibou et trouve sa source principalement dans la volonté du régime en place. Dans *Debating Arab Authoritarianism, Dynamics and Durability in Nondemocratic Regimes* (2007), Heydemann explique que si les régimes autoritaires dans le monde arabe ont réussi à résister aux crises économiques et aux réformes économiques associées aux prêts, c'est qu'il dispose d'un modèle d'organisation de la politique flexible et adaptable, qui se base sur la négociation, principalement de manière informelle, avec les différents acteurs sociaux.

Le « pacte social » pourrait ainsi être compris comme

non pas une négociation institutionnalisée entre des acteurs collectifs, mais surtout comme un ensemble de règles, de normes et des attentes partagées à propos de l'organisation de l'économie politique en général. Ces normes façonnent les perceptions quant à quels intérêts sont à prendre en considération, quels acteurs ont la légitimité de réclamer une part des ressources de l'État, quelles formes d'institutions peuvent légitimement prétendre représenter les différents groupes d'intérêts, quels mécanismes

sont disponibles à la fois aux acteurs étatiques et aux acteurs sociaux pour résoudre les conflits et quels outils politiques sont à la disposition des acteurs étatiques pour réaliser leurs objectifs. (Heydeman 2007, p.25)

Le « pacte social » serait à la fois la structure des liens sociaux-économiques entre acteurs étatiques et différents groupes d'intérêt, mais aussi le processus à travers lequel l'État applique sa politique économique.

Cette conception des interventions étatiques dans l'économie comme un champ de pratiques où règnent régulations et négociations politiques et où les rôles des acteurs peuvent se confondre nous paraît particulièrement intéressante, car elle nous permet d'apercevoir les dynamiques du pouvoir en dehors du cadre formel des institutions et des accords internationaux. Notre démarche vise par ailleurs à analyser ces pratiques et à s'incruster dans les réalités qu'elles produisent et les objets d'études et les domaines d'intervention qu'elles génèrent. Dans le cadre du développement international, à notre avis, cela va de pair avec l'identification de la fonction des experts du développement et des conditions sociales qui permettent à leur expertise d'être valorisée.

Pour certains, de par leurs capacités à construire des objets du développement (telles que la réduction de la pauvreté, l'égalité entre les hommes et les femmes, l'éducation, etc.), les experts sont considérés comme « un des plus importants piliers des processus de prise de décision en développement international » (Della Faille, La France-Moreau, Paradis-Charette 2016 : 217). Nous estimons toutefois que dans l'acte même de construction et de définition d'un monde susceptible d'être étudié par une expertise en particulier, les experts ne peuvent qu'être limités par la difficulté de transposer la diversité et la complexité des

situations pratiques et les différents conflits politiques et sociaux auxquels ils seront inévitablement exposés vers les contours réduits du savoir qu'ils maîtrisent (Mitchell, 2002 : 119). Par ailleurs, la réception de ce savoir et le rôle occupé par ses savants sont fortement conditionnés par les dynamiques locales présentes au sein des pays receveurs de l'aide financière (Dezalay, Garth 2006 et Dezalay, Garth 2002).

## **Méthodologie**

Cette thèse se donne pour objet d'étude l'économie politique de l'État financé. Elle tentera de déterminer si face aux conditionnalités attachées aux prêts et aux réformes et politiques exigées par les IFI, nous assistons à l'érosion de l'État et à la dépolitisation de l'exercice du pouvoir.

En premier lieu, nous allons tenter de dégager un *discours du développement*. Exposer ses origines, ses fondements et son évolution. Pour ce faire, nous avons consacré nos efforts à l'analyse du discours de la Banque mondiale en matière de libéralisation économique. Le choix de cette organisation s'explique par son implication importante dans le développement international et son statut de «quasi-monopole de la pensée institutionnelle dans le champ de l'économie de développement» (Hibou, 1998a : 3). Elle fera figure dans notre exercice d'idéal-type des bailleurs de fonds.

En nous basant sur des documents officiels tels que les rapports sur le développement, les différentes études de projets, les différentes recommandations et analyses publiées ou en ligne et couvrant une période allant de 1975 à 2015, nous allons

chercher à dresser un portrait général des messages véhiculés, des problématiques soulevées, de la méthodologie utilisée et des principes qui sous-tendent ces écrits et les recommandations qui y figurent.

Nous allons par la suite opposer notre analyse du discours du développement aux diverses applications des politiques de libéralisation dans différents pays et aux discours politiques formulés au niveau local. Notre approche consistera à présenter les différentes étapes du processus du développement (construction des problématiques, application et réception des programmes, conditionnalités et évaluations) et à illustrer ses mécanismes à travers différents exemples et situations. Notre objectif vise à déterminer si le discours du développement est un discours dépolitisé et si cette dépolitisation s'est transposée à l'exercice du pouvoir au sein des États financés.

Nous allons nous intéresser également de plus près au rôle des experts économiques au sein de l'entreprise du développement. On entend par là l'élite technocrate qui œuvre au sein des IFI, qui conçoivent les programmes et surveillent leurs applications. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la bureaucratie du développement, ses normes, ses exigences et les routines qui la définissent. Cette approche nous permettra d'explicitier les rationalités derrière les mécanismes d'action des experts du développement et de déterminer le poids de l'idéologie néolibérale dans le processus de prise de décision.

Finalement, on s'intéressera aux conditions sociales et politiques de l'ascension des experts économiques aux lieux du pouvoir dans les États financés, un phénomène perçu

comme le syndrome par excellence de la dépolitisation de l'exercice politique. Nous chercherons à voir si l'hégémonie du discours néolibéral au sein de la communauté des bailleurs et la valorisation du savoir économique par ses institutions suffisent pour expliquer le rôle occupé par les experts économiques.

## **Chapitre II : L'économie politique du développement**

### **La construction du développement**

Le discours de Truman est souvent considéré comme l'acte de naissance du concept de développement. Dans le point 4 de son allocution, prononcé le 20 janvier 1949, on pouvait lire :

Il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées. Plus de la moitié des gens dans le monde vit dans des conditions voisines de la misère. Ils n'ont pas assez à manger. Ils sont victimes de maladies. Leur pauvreté constitue un handicap et une menace, tant pour eux que pour les régions les plus prospères... Je crois que nous devrions mettre à la disposition des peuples pacifiques les avantages de notre réserve de connaissances techniques afin de les aider à réaliser la vie meilleure à laquelle ils aspirent. Et, en collaboration avec d'autres nations, nous devrions encourager l'investissement de capitaux dans les régions où le développement fait défaut. Notre but devrait être d'aider les peuples libres du monde à produire, par leurs propres efforts, plus de nourriture, plus de vêtements, plus de matériaux de construction, plus d'énergie mécanique afin d'alléger leurs fardeaux... Une production plus grande est la clé de la prospérité et de la paix. Et la clé d'une plus grande production, c'est une mise en œuvre plus large et plus vigoureuse du savoir scientifique et technique moderne. Ce n'est qu'en aidant ses membres les plus défavorisés à s'aider eux-mêmes que la famille humaine pourra réaliser la vie décente et satisfaisante à laquelle chacun a droit. (Truman 1949)

Le sous-développement devint ainsi principalement une question de manque de ressources et une incapacité à les organiser. Problématisé sous l'angle de la rareté, le projet du développement sera désormais assujéti à la pensée économique.

Revêtant un caractère messianique, les propos du président Truman sont renforcés par la présentation des instruments techniques et scientifiques comme s'ils furent objectifs et neutres. Le développement serait inscrit dans l'ADN de toutes les sociétés. Les pays

sous-développés, *coincés* à un stade antérieur de ce processus inévitable, peuvent prétendre au salut s'ils appréhendent le progrès scientifique et acceptent la primauté de l'accroissement de la production. Le monde, réduit principalement à un espace économique, peut désormais rêver de vivre avec le même niveau de prospérité que celui des pays développés. Car contrairement à l'entreprise coloniale, le projet développementaliste épouse l'égalité des sociétés et perçoit qu'elles ont toutes la possibilité de prospérer si elles adoptent les pratiques et les techniques adéquates.

Toutefois pour Arturo Escobar, auteur du livre *La invención del Tercer Mundo Construcción y deconstrucción del desarrollo*, on ferait face à un projet hégémonique qui cherche à restructurer l'ensemble des sociétés dites sous-développées. Le développement serait principalement un discours, un « régime de représentation » (Escobar 2007, 12), un mode de création de référents, de formation de connaissance et de problématisations selon une construction ethnocentrique qui octroie aux nations occidentales une supériorité justifiant un devoir moral d'intervenir. En plus de jeter les deux tiers de la population mondiale dans le camp du « tiers monde sous-développé » (Escobar 2007, 67), le développement proposerait quelque chose d'innovateur d'un point de vue anthropologique : ni plus ni moins que « la transformation totale des cultures et des formations sociales de trois continents pour correspondre aux normes du premier monde » (Escobar 2007, 11). Dès lors, nul doute pour Escobar que le développement s'inscrit dans la continuité des velléités hégémoniques des pratiques et des discours coloniaux. Armé de préceptes économiques et d'une technologie qui se veulent neutres, le discours

développementaliste aurait réussi à « coloniser la réalité » (Escobar 2007, 22) et à ériger le développement en concept organisateur de la chose publique.

Le développement se distinguerait par sa capacité à créer « un espace culturel enveloppant » (Escobar 2007, 23), c'est-à-dire une tendance à viser et à englober l'ensemble des pratiques et modes de fonctionnement social. En effet, rien n'échappe à son intervention : « L'éducation, la santé, l'hygiène, la moralité, l'emploi... l'épargne, l'éducation des enfants » (Escobar 2007, 50), toutes les sphères de la vie qui donnent sens aux formations sociales sont dans la mire du développement. Ceci ne pouvait se faire sans ajustement douloureux comme l'expliquent des experts des Nations Unies :

On constate que le progrès économique accéléré est impossible sans ajustement douloureux. Les philosophies ancestrales doivent être éradiquées ; les vieilles institutions sociales doivent être désintégrées ; les liens de caste, de croyance et de races doivent être brisés et un grand nombre de personnes qui ne seront pas en mesure de suivre la cadence verront leurs espoirs d'une vie confortable frustrés. Très peu de communautés seront prêtes à payer le prix du progrès économique. (Nations Unies 1950, cité dans [Escobar 2007, 20])

Ce sentiment fut également partagé par la Banque mondiale. En 1949, 14 experts dans divers domaines, allant du commerce extérieur à l'énergie passant par l'infrastructure, se sont joints à des homologues colombiens pour dresser des plans de développement pour la Colombie. Ils arrivèrent à la conclusion que vu « Les relations complexes entre les divers secteurs de l'économie colombienne... un programme global de développement était nécessaire. Les petits efforts sporadiques n'auront que des petits effets... seulement via une attaque généralisée par l'entremise de l'économie sur l'éducation, la santé, le logement, l'alimentation et la productivité qu'on peut rompre de manière décisive le cercle vicieux de la pauvreté, l'ignorance, la maladie et la faible productivité. Mais une fois brisé, le

processus de développement économique peut devenir autosuffisant » (Banque mondiale 1949, citée dans Escobar 2007, 53).

En effet, longtemps influencé par la théorie de modernisation qui voyait dans la société traditionnelle un obstacle au « décollage économique » (Rostow, 1960), le discours développementaliste va se mouvoir à l'extérieur de l'espace-temps. Excluant de son analyse les parcours historiques et le contexte social au sein duquel une économie nationale se déploie et se basant sur les dictats des chiffres de comptabilités nationales et l'aura d'objectivité qui entoure les mathématiques, la croissance et l'aide seront conçues en des termes technocratiques et quantitatifs et seront présentées comme la seule réponse possible à la problématique de la pauvreté (Rist, 2013 : 147).

Dépolitisé voir naturalisé, le développement offrait dès lors aux bailleurs de fonds la possibilité d'intervenir légitimement dans les affaires internes des pays à développer. Après tout, on ne conteste pas un projet qui vise la prospérité dans le monde. Mais il offrait également aux États récemment indépendant ou en voie de décolonisation, une promesse de reconnaissance de leur statut et la possibilité de se voir octroyer de l'aide financière (Helleiner, 2014 : 12).

Gilbert Rist dans *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, fait remarquer que le pouvoir du texte de Truman réside dans sa capacité à problématiser différemment la réalité (Rist, 2013 : 146). Cette *découverte* que « plus de la moitié » de la population mondiale était pauvre signifiait que différentes sociétés ainsi que les États qui les comportent allaient devenir des objets de connaissance et d'administration. Différents

domaines relevant des prérogatives de l'État tels que l'emploi, l'éducation ou la santé vont devenir les cibles de projets de développement. On assiste à l'apparition des *politiques de pauvreté* et l'édification du *social* comme champ d'intervention (Escobar, 2007 : 50). Ce rapport de pouvoir une fois forgé va être accompagné par l'établissement d'un nouveau savoir.<sup>13</sup> Différents indicateurs, indices, objectifs et méthodes de calculs pour identifier le pauvre et exprimer la pauvreté seront mobilisés, des pays seront classés et leur *progress* évalué. Le développement offrait ainsi l'heureuse possibilité de satisfaire des besoins sociaux quantifiables et scientifiquement vérifiables et finira par se transformer en un champ d'expertise à part entière. On assiste à ce qu'Escobar qualifie comme « la développementalisation du tiers monde » (Escobar, 2007 : 52), c'est-à-dire son insertion progressive dans ce régime de discours et de pratiques qu'on appelle développement.

Mais à l'intérieur de ce régime, tous les acteurs n'ont pas les mêmes capacités à définir les objets d'études et à analyser les problèmes. Au fur et à mesure que le tiers monde accueillait ces nouvelles connaissances spécialisées, une *science de la vérité* qui génère et diffuse les connaissances sur le développement tout en établissant les jalons académiques et les méthodes d'enseignement et de recherche voyait le jour (Escobar, 2007 : 86), créant dans le processus de nombreuses catégories de *clients*. Le développement construisait dans son chemin une multitude d'« anormalités » (illettrés, sous-développés, mal-nourris, petits agriculteurs, paysans sans terres) qui nécessitait d'être traitées et réformées (Escobar, 2007 : 81).

---

<sup>13</sup>Comme dirait Foucault « ... il n'y a pas de relation de pouvoir sans constitution corrélatrice d'un champ de savoir » (Foucault, 2004a : 32)

Comment cela s'est traduit en matière de politiques et au niveau du discours de la Banque mondiale ? Voici un extrait du Rapport de la Banque mondiale sur le Lesotho en 1975 et qui sera utilisé pour justifier différents prêts qui seront octroyés pour divers projets de développement dans le pays :

À l'écart du développement économique moderne, Lesotho fut et demeure principalement une société paysanne qui vit d'une économie traditionnelle de subsistance. La croissance démographique rapide a exercé une pression extrême sur les terres et a mené vers la détérioration de la qualité du sol et la réduction du rendement agricole. Le pays n'était plus en mesure de produire suffisamment d'aliments pour nourrir la population. Plusieurs hommes en bonne santé se sont vus forcés de quitter leurs terres à la recherche d'autres moyens pour subvenir aux besoins de leurs familles. L'Afrique du Sud offrait les seules opportunités d'emploi. On estime que 60 % de la main-d'œuvre masculine du Lesotho sont des travailleurs migrants en Afrique du Sud... À l'aube de son indépendance, le pays ne possédait pas d'infrastructure économique et le secteur industriel était inexistant. (Banque mondiale 1975, cité dans Ferguson 1994)

Pour James Ferguson, auteur du *The Anti-Politics machine, « development » and bureaucratic power in Lesotho*, cette description « pour tout connaisseur du Lesotho, est non seulement fausse, mais aussi complètement farfelue » (Ferguson, Lohmann, 1994 : 176). Ferguson avance que le pays n'est plus une économie de « subsistance » depuis la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle où le pays produisait déjà différents types de graines et faisait de l'élevage. L'Oxford History of South Africa relate même que la population Basotho (principal groupe ethnique au sein du pays) avait pris l'habitude depuis le 19<sup>ème</sup> siècle d'écouler les surplus de production sur les marchés locaux et régionaux. Loin d'être à l'écart du développement moderne comme le prétend la Banque mondiale, la période coloniale a laissé au Lesotho une administration moderne, des aéroports, rues, écoles, hôpitaux et des marchés où on pouvait trouver des produits occidentaux. Quant au déclin du rendement agricole, il ne serait pas du tout un phénomène récent et il serait plus à mettre

sur le dos de l'accaparement des colons néerlandais des meilleures terres agricoles entre 1840 et 1869 (et plus tard par l'Afrique du Sud) que le résultat d'une pression exercée par des changements démographiques (Ferguson, Lohmann, 1994 : 176-177). Même le travail migrant en Afrique du Sud auquel fait référence la banque, est loin d'être un phénomène nouveau. Mais si le Lesotho est décrit de la sorte c'est qu'il serait difficile, de justifier l'intervention des organismes de développement dans un pays aux frontières ouvertes et dont la société est familière depuis longtemps avec les pratiques de l'économie moderne capitaliste. Parler de « transformer » le pays dans ce contexte résonnerait moins. Dans sa description du pays, la Banque va également se distinguer par sa vision du pouvoir politique comme étant unitaire et représentatif d'un intérêt national. Ses écrits excluaient de leurs analyses toute considération de classes, de luttes de pouvoir au sein de l'élite bureaucratique et tous les différents clans et factions que cette dernière pourrait représenter (Ferguson, Lohmann, 1994 : 178). Ainsi le politique se voit évacuer des questions de pauvreté et d'inégalité. La tendance de la Banque mondiale à octroyer de l'argent selon des *standardized packages* et à se présenter comme un agent apolitique dont l'objectif est d'introduire une transformation selon un plan prédéterminé facilite un tel le traitement de la question de la pauvreté. À savoir comme une donnée technique qu'on traite avec l'augmentation de la production et la rationalisation des ressources.

### **La dépolitisation du développement. Une analyse du discours du développement**

Suite aux multiples « échecs » des programmes de développement à intégrer, pour utiliser la lexicographie de l'institution financière, les économies des pays à développer dans le marché international (Hibou, 1998a), la Banque mondiale va prendre un virage plus extrême. La place désormais hégémonique du paradigme néolibéral et du consensus de

Washington va pousser les IFI à considérer le gouvernement et ses institutions comme un obstacle aux objectifs de développement. Joseph Stiglitz, ancien économiste en chef de la Banque mondiale, explique dans ces mots le principe qui régirait dorénavant le développement à l'ère des politiques d'ajustements structurels dans une entrevue donnée au *Global Policy forum* :

C'est basé sur le rejet d'un rôle actif de l'État et sur la promotion d'un État minimaliste et non-interventionniste. L'analyse qui prédominait à l'ère Reagan et Thatcher fut que les actions du gouvernement, telles que les mesures protectionnistes, les subventions gouvernementales ou la présence de sociétés d'État, minaient l'efficacité de l'économie. Une fois que le gouvernement *libère la voie*, les marchés privés alloueront les ressources de manière efficace et généreront une croissance robuste et le développement adviendra. (Global Policy forum, 2011)

Les projets de développement et l'aide octroyée aux pays à développer seront dès lors conditionnés et associés à une série de mesures qui visera à instaurer une transformation socioéconomique des pays affectés. *Stabilization, liberalization, privatization*, deviendront le chemin tracé vers la *terre promise* du développement. Les conditionnalités, qui seront présentés comme étant apolitiques et le fruit de la culmination du savoir économique, ne devraient pas faire l'objet de débat, arguera la Banque Mondiale. « *Locking in of good policies* » (Banque mondiale, 1997 : 51) doit être l'objectif principal des gouvernements en place. Et si délibération il y a, elle doit porter exclusivement sur le *comment* de la mise en œuvre et non sur le *pourquoi*. La prestation de service devient ainsi l'objectif ultime du gouvernement.

Et quand en 1994 la Banque mondiale, dans un rapport intitulé : *L'ajustement en Afrique*, reconnaîtra que les politiques d'ajustements structurels n'ont pas eu dans

l'ensemble les effets escomptés, elle posera cette question existentialiste : « Mais ce mauvais rendement est-il le résultat de l'échec [des gouvernements] à mettre en œuvre ces politiques ou est-ce la conséquence de la faillite de ces politiques à restaurer la croissance ? » (Banque mondiale, 1994 : 285). Vu la tendance des IFI en général à mettre toute perception d'échec de ces programmes sur le savoir-faire local<sup>14</sup>, la réponse n'avait en fait rien d'étonnant : la faillite de ces programmes est principalement un problème de mise en œuvre. En effet plus d'ajustement serait nécessaire et non moins (Banque mondiale, 1994 : 163). Il n'est alors pas question de revoir le dogme original qui demeure inchangé : des marchés ouverts, parfaitement intégrés au niveau international et soutenus par un État au rôle et à la taille réduits, sont les prérequis du développement.

C'est donc vers les institutions politiques que la Banque mondiale va tourner son regard. Sa production documentaire officielle commencera à suggérer que le développement économique avait non seulement besoin de moins de gouvernement mais d'un meilleur gouvernement. La notion de bonne gouvernance va y apparaître avec insistance non seulement comme un objectif du développement, mais également comme une conditionnalité supplémentaire à l'octroi des prêts (Demmers, Jilberto, Hogenboom, 2004 : 8)<sup>15</sup>. Cet intérêt de la banque est loin d'être la conséquence d'une prise de conscience soudaine de l'importance du politique. Il s'inscrit plutôt dans une logique d'absolutisme technique. La mise en œuvre (*implementation*), étant principalement une question pratique, on commençait à se soucier davantage des notions d'efficacité et à adopter une posture qui

---

<sup>14</sup> Voir note 1 p.5

<sup>15</sup> Voir aussi « Good Governance and Aid Effectiveness: The World Bank and Conditionality » (Santiso, 2001). En effet à partir de 1996, la Banque mondiale mettra sur pieds 600 programmes reliés à la gouvernance dans 95 pays (Santiso, 2001 : 3).

percevait le gouvernement comme une entité pouvant être réduite à ses particules élémentaires qu'on pouvait réformer et moderniser. L'action de l'État ainsi compartimentalisée et interprétée à travers une logique *Input-output* quasi industrielle conforte la croyance que des modifications induites aux différents stades de la chaîne de livraison mèneront vers les réformes escomptées.

Bien que pouvant revêtir différentes interprétations *ad hoc*, le concept de gouvernance navigue autour des notions de transparence, d'efficacité et d'imputabilité. (Demmers, Jilberto, Hogenboom, 2004 : 2-6). Il a le mérite d'offrir la capacité de « présenter des questions complexes comme si elles étaient gérables, à cacher les désaccords et à fournir une réponse pratique aux résultats décevants des programmes d'ajustements structurels » (Demmers, Jilberto, Hogenboom, 2004 : 2). La bonne gouvernance s'inscrit ainsi dans une tendance discursive de la Banque mondiale à présenter ses préceptes et leurs conséquences comme s'ils furent contrôlables et mesurables.

Parce qu'en plus d'être simple, le discours de la Banque énonce. Il se veut performatif. C'est d'ailleurs dans ces termes que la Banque mondiale introduit son rapport sur le développement en 2002 :

Cette réflexion s'inscrit tout naturellement dans le prolongement de celle du Rapport de l'an dernier, qui montrait à la fois que les marchés jouent un rôle de premier plan dans la vie des plus défavorisés et combien l'influence de l'activité marchande sur le niveau de vie des populations est fonction des institutions, qui contribuent aussi à préserver leurs droits. Le Rapport de cette année analyse comment les institutions peuvent promouvoir des marchés ouverts à tous et intégrés et assurer une croissance stable, conduisant par-là à une élévation spectaculaire des revenus de la population et à un recul sensible de la pauvreté... Des institutions performantes peuvent contribuer de manière décisive à la

réussite de réformes visant à libérer les forces du marché. (Banque mondiale, 2002 : 3)

Ce discours presque messianique et qui promet « une élévation spectaculaire des revenus de la population » si les commandements sont suivis, est renforcé par le recours au sein de la documentation officielle de la banque à des procédés et à un champ linguistique qui naturalisent les failles de la libéralisation économique. À titre d'exemple, dans son rapport sur le développement dans le monde de 2014, la Banque mondiale inscrit l'effondrement des marchés boursiers et la montée des prix des denrées avec les catastrophes naturelles telles que les Tsunamis ou les séismes dans une liste d'évènements et de crises imprévus auxquels une économie nationale pourrait faire face dans sa quête du développement (Banque mondiale, 2014 : 4). Il n'est pas rare au fait de voir la Banque mondiale éviter d'analyser ou d'expliquer les phénomènes économiques qui peuvent être perçus comme une conséquence de la poursuite des politiques néolibérales et l'intégration des marchés locaux dans une économie mondialisée. D'ailleurs, le terme avec lequel tout lecteur de la documentation officielle de la Banque mondiale se familiarise très rapidement est celui de *shock*. Son usage pour exprimer les conséquences de l'intégration des économies des pays développés dans le marché international contribue à les naturaliser, à les présenter comme étant inévitables, comme une donnée neutre que ces pays doivent faire avec. L'emploi de ce mot peut même atteindre des limites absurdes nuisant par moment à la compréhension du texte, comme l'illustre cet extrait d'une étude de la Banque mondiale sur les programmes d'ajustements structurels en Afrique intitulée *Making adjustment work for the poor : a framework for policy reform in Africa* :

In the 1980s African countries have found their economies shocked from both the import side (including sharp increases in the prices of imported

energy and intermediate and final goods) and the export side (lower commodity prices). Aside from these external shocks, many have suffered internal, environmental shocks to their agricultural sectors, often occurring simultaneously with the external shocks. Adjustments dealing with the first round of shocks have had to be extended and widened to cope with these new shocks. (Banque mondiale, 1990 : 12)

Toutefois il n'est peut-être pas étonnant que la Banque nous vende sa démarche comme étant efficace, contrôlable et mesurable tout en minimisant ou en ignorant tout ce qui peut constituer un grain de sable dans la machine de son discours. Il en va de sa crédibilité et de sa raison d'être. Mais cette approche normative au développement, où son discours prend une posture de postulat plus qu'il ne sert à expliquer ou analyser, peut-elle être imputée à un modèle ou à une doctrine économiques ?

Contrairement à ce que pourrait suggérer la production documentaire officielle de l'institution financière, il n'existe pas de théorie économique universelle qui serait la culmination de la connaissance scientifique (Fourcade-Gourinchas, 2001). On trouve plutôt une multitude d'entre elles qui offrent, selon les modèles, plusieurs solutions en fonction des hypothèses et contraintes choisies (Hibou 1998a : 5). Et bien qu'on associe souvent le discours économique de la Banque mondiale à la théorie néoclassique (Hibou, 1998a : 7) qui, selon l'économiste Paul Krugman, s'illustre par une approche des affaires économiques qui souffre de l'absence de toute considération temporelle ou spatiale et qui conçoit les activités économiques comme ayant lieu dans un univers dénué d'histoire et de géographie (cité dans Gilpin, 2001:103), il serait difficile d'y dénicher un modèle économique en particulier. En effet, l'absence d'analyses sociopolitiques dans les recommandations de la Banque mondiale peut difficilement être vue comme la

conséquence d'un attachement dogmatique à un corpus théorique particulier (Hibou, 1998a).

On peut tout de même discerner, en plus de la recherche systématique de la simplicité, la promotion de trois principes au sein du discours de la Banque : libéralisation économique, l'État minimum et la volonté de circonscrire le politique. Toutefois, la tendance de la Banque à piger dans différents modèles économiques et d'y sélectionner les hypothèses et les conclusions qui accommodent sa vision tout en ignorant certaines contraintes et instructions des modèles sélectionnés (Hibou, 1998a : 5-10) vient renforcer notre idée qu'on est face à un discours de prêche qui promeut une vision de comment une économie politique se doit de se déployer plutôt qu'à une présentation et une application rigoureuse d'une théorie économique.

Comment peut-on évaluer alors les effets d'un tel discours ? Comment peut-il réussir à s'imposer au sein des pays receveurs de l'aide ?

### **Du discours dépolitisé des IFI à l'économie politique de l'État financé**

Dans *The Discursive Demolition of the Asian Development Model*, Bruce Hall soutient que l'influence des États-Unis au sein du FMI a participé à la formulation d'un discours dominant qui délégitimait les pratiques économiques du *modèle asiatique* poussant vers leur abandon par l'administration sud-coréenne (Hall, 2003). Optant pour une lecture constructiviste, il avance que les pratiques discursives dominantes génèrent « des structures narratives ayant un effet constitutif sur le discours et les pratiques des acteurs » (Hall 2003, 72). Il ajoute que la capacité du discours à construire et formuler des objets et des sujets, à

délégitimer des pratiques et à en promouvoir d'autres, génère des relations de pouvoir et consacre des intérêts. Dans le cas de la Corée du Sud, l'objet principal de son étude, Hall soutient que le discours du FMI, sous pression de l'administration Clinton, a délégitimé le modèle économique asiatique en le « désignant » comme du capitalisme de copinage et de corruption.<sup>16</sup> Dans une optique qui n'est pas sans rappeler la théorie du marché linguistique de Bourdieu<sup>17</sup>, Hall ajoute que « les conditions de compétition discursives entre les idées a rendu impossibles la viabilité du modèle asiatique et la continuité des pratiques économiques en place » (Hall, 2003 : 73). Par sa capacité à reconstruire et redéfinir la signification sociale des politiques et la légitimité de l'action de l'État, le discours dominant, soutient Hall, altère l'identité que les acteurs se font d'eux même et a un effet « constitutif » sur leurs actions.

Le discours du FMI naturalisait les mécanismes du marché et présentait les normes néolibérales (libéralisation des marchés financiers, du taux de change, du taux d'intérêt et des mouvements de capitaux, diminution des dépenses publiques et anti-protectionnisme) comme si elles étaient universelles. Il jetait du même coup les pratiques de négociations informelles entre gouvernement et entreprises privées et la sélection par l'État des secteurs à encourager et les produits à exporter dans le rang des *mauvaises* pratiques. De surcroît, le FMI conditionnait l'aide octroyée à la Corée du Sud à l'adoption des pratiques

---

<sup>16</sup> Voir également (Soederberg 2002).

<sup>17</sup> Pour Pierre Bourdieu, l'échange linguistique, ainsi que l'ensemble des interactions sociales, fonctionne comme dans un véritable marché régi par des règles et des rapports de forces déterminés d'un côté par l'habitus, c'est-à-dire le capital culturel, linguistique et symbolique, et de l'environnement social duquel l'individu est issu, et d'un autre côté, par le lieu où cet échange a lieu. La forme et le contenu du discours dépendra donc des ressources et compétences socialement structurées des locuteurs, et du marché (lieu et situation de l'interaction). En d'autres mots la « mise en forme » d'un échange linguistique et l'usage d'un discours particulier dépend de sa valorisation au sein du marché dans lequel il se déploie. (Bourdieu, 2001 : 117)

économiques dites saines et à l'application des normes de bonne gouvernance. En d'autres mots, à l'arrêt de l'aide gouvernementale et à la suspension des privilèges dont bénéficiaient les *Chaebols*<sup>18</sup>(Hall, 2003). Le gouvernement sud-coréen fraîchement élu de Kim Dae-jung adoptera le langage du FMI sur l'inévitabilité et la nécessité des réformes à entreprendre, arguant que l'abandon de la structure économique *anti-démocratique* et *corrompue* antérieure était une « question de survie » (Hall, 2003 : 92).

Le nouveau gouvernement coréen finira par promulguer des lois en concordance avec les conditionnalités des prêts du FMI et ira même au-delà des recommandations de l'institution en matière de libéralisation (Hall, 2003 : 92-93) dans ce qui serait la dernière étape de « l'effet constitutif » du discours dominant : son institutionnalisation (Hall, 2003 : 93).

La littérature académique est par ailleurs riche en articles qui dénoncent cette « transformation planifiée dont les institutions multilatérales sont les maîtres d'œuvre » (Della Faille, 2011 : 118) et qui auraient eu pour conséquence de réduire le champ d'action de l'État, incapable désormais d'insuffler des changements qui ne s'inscriraient pas dans le paradigme néolibéral<sup>19</sup>. Les programmes d'ajustements structurels et les conditionnalités attachées à l'octroi des prêts par les IFI auraient mené à l'exclusion des « ... politiques

---

<sup>18</sup> Les *Chaebols* sont de grands groupes d'entreprises de domaines variés, entretenant entre elles des participations croisées. Exemple : Samsung, Daewoo. Dans les années 50 et 60, ils entretenaient avec le gouvernement et la bureaucratie coréenne un lien privilégié dans l'élaboration des stratégies économiques et ils étaient considérés comme les principaux moteurs de la réussite économique sud-coréenne de l'après-guerre de Corée. (Evans 1998)

<sup>19</sup> Voir par exemple (Gray, 2009). Dans son livre *False Dawn*, John Gray avance que la mise en place du processus de libéralisation des marchés est une tentative de légitimer les limites imposées au contrôle démocratique de la vie économique (Gray, 2009 : 9). Demmers, Jilberto et Hogenboom soutiennent également « Qu'il est de plus en plus difficile pour l'État d'intégrer dans son processus d'élaboration des politiques, des valeurs, des intérêts et des objectifs qui ne s'inscrivent pas dans les paramètres néolibéraux » (Demmers, Jilberto, Hogenboom, 2004 : 9).

financières, monétaires, les politiques bancaires, commerciales, les dépenses, les priorités sociales, les régimes de réglementation et les réformes institutionnelles de l'agenda politique et des débats politiques au sein de la sphère publique... » (Randeria, 2007 : 41).<sup>20</sup>

S'il est difficile de réfuter, comme on vient de le montrer, le caractère dépolitisé du discours des institutions financières ainsi que les recommandations et conditionnalités qui y sont attachées, il nous paraît beaucoup plus difficile de voir dans les actions et politiques économiques de l'État financé une quelconque dépolitisation. Bien entendu les désirs et les différentes dynamiques entre les acteurs sont conditionnés par le contexte dans lequel ils naissent et notre propos n'est pas de réfuter cette posture. Ce que nous rejetons, c'est de voir dans l'action étatique un assujettissement à des diktats d'institutions toutes puissantes dont le discours transforme les identités des acteurs et leurs actions comme le suggère Hall. *Nous considérons que l'appropriation et la mobilisation du langage des IFI par les acteurs locaux ne peuvent être comprises par la simple considération de son caractère hégémonique et que la recherche de légitimité à travers ce discours fait partie intégrante des dynamiques locales du pouvoir.*

En effet, les politiques préconisées par les bailleurs de fonds s'intercalent souvent dans le jeu politique local, même si leurs conséquences sont souvent très différentes des objectifs annoncés. On pourrait même avancer que leurs principaux effets sont ce qu'on pourrait appeler des « effets secondaires » (Ferguson, Lohmann, 1994 : 180). En plus de contribuer souvent à légitimer les élites au pouvoir en quête de ressources, de

---

<sup>20</sup> C'est également la thèse soutenue par Mkandawire. Voir (Mkandawire, 1999) et (Mkandawire, 2010)

renforcements et de densifications de leurs réseaux d'influences, le financement des institutions financières offre la possibilité de redistribuer les richesses et de forger des allégeances. Au-delà du discours moralisateur qui voit dans les pratiques informelles de l'État de *la corruption* et une *déviaton* du droit chemin, nous chercherons, dans les prochaines pages, à comprendre comment l'État *interprète* et *s'accommode* des conditionnalités attachées aux prêts.

### **La politique de la dépolitisation : Les effets secondaires du développement, l'exemple du Lesotho**

Pour ce faire, nous allons revenir à l'exemple cité au début du chapitre, le Lesotho, et plus particulièrement la région de Thaba-Tseka.<sup>21</sup> Entre 1974 et 1984, le pays va être l'objet de plusieurs prêts de la Banque mondiale<sup>22</sup> et la région de Thaba Tseka va être le théâtre de multiples tentatives de transformations économiques. La région dont l'activité économique principale est de fournir une réserve de main d'œuvre à l'industrie minière sud-africaine, va se voir complètement reconstruite par le discours et les plans des agents de développements. Décrite comme une nation de fermiers, mêmes si les habitants de la région ne s'identifiaient pas ainsi (Ferguson, Lohmann, 1994 : 177), des plans méticuleux ont été dressés et n'attendaient qu'une bonne mise en œuvre par le gouvernement afin de guider et encourager la population vers l'abandon des méthodes archaïques et l'adoption des technologies et du savoir-faire moderne. Ceci devait mener à l'augmentation de la

---

<sup>21</sup> Les informations présentées sur les projets de développements dans la région de Thaba-Tseka dans la période allant de 1974 à 1984 sont tirés du livre de James Ferguson *The Anti-Politics Machine : Development, Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho* (Ferguson 1994) ainsi que l'article de James Ferguson et Larry Lohmann intitulé *The Anti-Politics Machine : Development and Bureaucratic Power in Lesotho* (Ferguson, Lohmann 1994).

<sup>22</sup> En 1979 seulement, le pays reçoit 64 millions de dollars soit 49\$ pour chaque homme, femme et enfant (Ferguson, Lohmann 1994, 176)

production agricole et faciliter son accès à des marchés où elle pourra être écoulee. Toutefois après plusieurs années et maintes tentatives échouées, la Banque mondiale a dû concéder que si les terres montagneuses ne fournissaient qu'une maigre récolte, ce n'était pas la faute au défaitisme et à la fainéantise des locaux (Ferguson, Lohmann, 1994 : 178). Et si ces derniers avaient décidé depuis plusieurs décennies de se tourner vers les champs de mines en Afrique du Sud, c'est qu'ils avaient de bonnes raisons de le faire (la pauvreté du sol entre autres).

La croyance presque mystique que des mesures purement techniques cousues spécifiquement pour une région en particulier ne pouvaient mener que vers les transformations économiques escomptées si elles sont mises en œuvre comme prévu explique en grande partie les résultats décevants des projets de développements. C'est principalement parce qu'elles ne prennent pas en compte les phénomènes sociaux qui sous-tendent les pratiques et le choix des populations locales. Un exemple révélateur est celui d'un projet conçu par des agences de développement qui visait à transformer les pratiques d'« élevage » de la population. Les agents de développements avaient estimé que les terrains de pâturage pouvaient être une richesse importante dans une région qui ne se distinguait pas par son abondance en ressources. Ils avaient remarqué que les familles dans les zones rurales avaient tendance à ne pas chercher à vendre et à faire des profits sur les animaux élevés. Ils jugeaient que cela relevait d'un attachement irrationnel à des pratiques ancestrales qui valorisaient le bétail (Ferguson, Lohmann, 1994 : 179). Les agents de développements encourageaient alors les familles à vendre une partie de leurs troupeaux pour les remplacer par moins d'animaux, mais qui seraient plus forts et plus fertiles et qui

pouvaient leur amener un plus grand retour sur investissement. Les familles « entrepreneuriales » qui suivaient les recommandations des agents de développement se voyaient même octroyer des terrains clôturés exclusifs aux pâturages de leurs bêtes. L'échec de ce plan et la réticence manifeste démontrée par les locaux à l'appliquer s'expliquent par une construction conceptuelle de la région qui ne correspond pas à la vision que les habitants avaient d'eux-mêmes. Tout d'abord, ces derniers ne se voyaient pas comme des fermiers et l'accumulation de bétail n'était en aucun cas de l'élevage dans le sens agro-industriel. Il s'agissait plutôt d'un investissement dans une sorte de fond de retraite. Les mineurs, à leur retour d'Afrique du Sud, où ils passaient la plus grande partie de l'année, préféraient acheter du bétail avec l'argent qu'ils ont gagné au lieu de le dépenser sur des besoins qu'ils considéraient comme secondaires.

À leur retour, les mineurs étaient souvent confrontés aux demandes de leurs femmes qui exigeaient des biens de consommation. En achetant des animaux, les mineurs s'assuraient qu'une partie de l'argent accumulé n'était pas *perdu* (ce qui d'ailleurs explique pourquoi les femmes étaient souvent contre cette pratique (Ferguson, Lohmann 1994, 179)). Vendre les animaux pour avoir de l'argent liquide n'était pas une affaire attrayante. Ne disposant pas de banques dans la région ni de fonds de retraite, les mineurs voyaient dans ses animaux une sorte d'assurance quand ils ne pourront plus travailler (à cause d'un accident ou à cause de l'âge). Ils n'appréciaient donc pas la proposition des agents de développement de réduire la taille de troupeaux et de faire du profit avec leur vente. L'autre aspect qui explique l'échec du projet est de nature sociale. La possession de troupeaux, qui sont parfois prêtés à d'autres membres de la communauté, réserve le statut et « la place »

du mineur absent. Bâtir des clôtures autour de ses animaux et exclure les autres membres de la communauté des terrains de pâturage est un geste antisocial qui exposait les participants à la colère et au mépris, et dans quelques cas, aux représailles du reste de la communauté (Ferguson et Lohmann, 1994 : 179).

Mais si ces programmes n'ont réussi ni à atteindre leurs cibles de production ni à transformer les pratiques agricoles et les pratiques d'élevages, ils ont néanmoins transformé significativement la région. Grâce aux programmes de développement, une rue qui reliait la capitale à Thaba-Tseka fut construite et un nouveau district administratif fut établi, ce qui donna au gouvernement du Lesotho une présence dans la région qu'il n'avait jamais eue auparavant (Ferguson, 1994 : 252). Les agents de développement pensaient que la création d'un district dans la région allait rapprocher la population des centres de décisions et allait éviter les engouements causés par la bureaucratie gouvernementale. Ce qui est arrivé toutefois, c'est l'utilisation par le parti au pouvoir des ressources des programmes pour solidifier sa légitimité et s'enraciner dans une région considérée comme un fief de l'opposition. Comme l'explique Hibou : « En acceptant la primauté des structures et des institutions existantes... les appuis financiers et humains des bailleurs de fonds s'avèrent le plus souvent être des outils de préservation des élites et des gouvernements en place » (Hibou, 1998a : 24). Ce soutien toutefois est involontaire et émane du traitement par les bailleurs de fonds du gouvernement comme s'il fut tout simplement une entité qui sert à offrir des services. Le gouvernement cesse ainsi d'être un fait politique pour occuper un rôle fonctionnel. Ce soutien est également la conséquence d'*effets secondaires* générés par les projets de développement et les rapports de forces qui en découlent.

Dans la région de Thaba-Tseka, des programmes comme « Food for Work » furent administrés conjointement par le ministère du Développement rural et le ministère de l'Intérieur, ce qui a permis au gouvernement d'exercer un contrôle sur le pouvoir des chefs des villages (Ferguson, 1994 : 253). Des centres administratifs virent le jour et les populations locales devaient dorénavant faire la ligne et obtenir des autorisations administratives. Le *développement* était également accompagné d'un centre de police et d'une prison, mais aussi d'un bureau d'immigration pour réguler le déplacement des travailleurs vers l'Afrique du Sud. Des *comités de développement des villages* et des associations d'agriculteurs devinrent des canaux de communications pour le parti au pouvoir, le Parti National Basotho, dont l'appartenance devint un signe d'allégeance qui octroyait aux membres des privilèges. Là où la bureaucratie étatique s'étalait, l'État agrandissait son pouvoir.<sup>23</sup> En termes foucauldien, on dirait qu'il élargissait sa *gouvernementalité*<sup>24</sup>.

---

<sup>23</sup> Timothy Mitchell relate une situation similaire en Égypte. Un programme de développement sous l'effigie de l'USAID qui visait à *décentraliser le pouvoir*, encourager la « démocratie et le pluralisme » et réduire le rôle de l'État en canalisant les fonds du développement vers les initiatives privées et au niveau des districts et des villages a bénéficié aux bureaucrates et fonctionnaires de l'État au niveau local. Ces derniers se sont vu octroyer un pouvoir décisionnel sur la distribution des fonds qu'ils n'ont jamais eu auparavant. En plus de bénéficier aux riches fermiers qui avaient déjà des accès privilégiés au palier local du gouvernement, cette initiative du développement, loin d'encourager le secteur privé comme elle prétendait le faire, a contribué à renforcer l'État en accroissant ses ressources et sa capacité à établir des liens avec les élites en place. Comme l'explique l'auteur : « The new accumulations of wealth were never more than semiprivate, for they were parasitic on this strengthened state structure » (Mitchell 2002, 233)

<sup>24</sup> Foucault définit le concept de gouvernementalité comme suit : « Par gouvernementalité, j'entends l'ensemble constitué par les institutions, les procédures, analyses et réflexions, les calculs et les tactiques qui permettent d'exercer cette forme bien spécifique, quoique très complexe de pouvoir qui a pour cible principale la population, pour forme majeure de savoir l'économie politique, pour instrument essentiel les dispositifs de sécurité » (Foucault 2004 : 111)

Quelles conclusions peut-on tirer de ces exemples ? Peut-on légitimement supposer que ces effets sont le résultat d'une planification machiavélique par des IFI à la solde des capitalistes qui chercheraient à pénétrer dans de nouveaux marchés ? Les auteurs associés à la théorie de dépendance avancent que les transformations dans les sociétés dites *sous-développées* ou *en développement* sont le résultat de « l'expansion du système capitaliste » (Gunder Frank, 1969 : 5), que le développement dans les pays du Nord ne pouvait se réaliser qu'avec le « développement du sous-développement » dans les pays du Sud (Gunder Frank, 1969) et que les IFI sont en effet les artisans de stratégies qui visent à intégrer les pays à développer dans l'économie mondiale et à promouvoir une gouvernance mondiale (Della Faille, 2011 : 118). Toutefois, si on se fie à l'exemple du Lesotho, « les projets [de développement] ne réussirent pas à introduire de nouvelles relations de productions, capitaliste ou autre, et n'engendrèrent ni modernisation ni transformation économique significative » (Ferguson, Lohmann, 1994 : 180). Ceci ne signifie pas que ceux qui financent les projets de développement de la Banque mondiale n'ont pas des intérêts à promouvoir tel ou tel aspect du développement<sup>25</sup>, mais que confrontés aux dynamiques locales du pouvoir et aux différentes constellations d'intérêts, le produit final est souvent une version très différente de celle imaginée ou souhaitée : « Capitalists interests... can only operate through a set of social and cultural structure so complex that the outcome may be only a baroque and unrecognizable transformation of the original intention » (Ferguson et Lohmann, 1994 : 180). Cela s'explique en partie par le fait que le

---

<sup>25</sup> Développer le « secteur agricole » au Lesotho par exemple, intéressait le Canada qui voyait dans le pays un potentiel marché pour les produits agroindustriels canadiens. D'où la grande implication de l'ACDI dans le financement des projets dans la région de Théba-Tseka (Ferguson, Lohmann, 1994 : 180). Ceci dit, la simple connaissance de cet intérêt ne nous indique rien sur le comment du déploiement de l'aide canadienne sur le terrain.

« développement du sous-développement » et la structuration des liens de dépendance entre les pays en développement et les bailleurs de fonds ne sont pas que les conséquences et les résidus d'aspirations impérialistes. Ils font également partie intégrante de stratégies politiques locales de recherche de rente et de multiplication des ressources (Bayart, 1999).

Il ne faut pas pour autant voir dans les transformations au sein des pays receveurs de l'aide le résultat d'une machination des projets de développement par les élites au pouvoir. Le développement change *les règles du jeu* (très souvent de manière différente à celle initialement souhaitée) et ces changements modifient les interprétations et les modes d'action des acteurs locaux. Les relations et les structures qui en découlent ne sont jamais les résultats d'une imposition, mais prennent forme « par petites touches, par glissements successifs » (Bayart, 1999 : 100) par le biais de processus historiques complexe qui ne sont jamais complètement maîtrisés par les parties intéressées. En d'autres mots, les plans de développement dressés par les IFI ne sont ni une simple façade qui sert les intérêts de l'élite au pouvoir ni la clé pour comprendre les transformations qui se produisent dans les pays receveur de l'aide.

Prenons l'exemple des politiques de libéralisation exigées par la Banque mondiale. La documentation officielle de la Banque soutient que la libéralisation économique et l'ouverture des marchés sont le rempart pour lutter contre la *corruption* endémique qui caractériserait l'appareil étatique des pays *en développement* (Banque mondiale, 2002 : 124-130)<sup>26</sup>. Elle avance que les mécanismes de marché et la concurrence sont mieux

---

<sup>26</sup> Dans son rapport sur le développement dans le monde en 2002, la Banque mondiale avançait le suivant : « Il est de plus en plus claire que plus un pays est ouvert au commerce international et moindre est la corruption » (Banque mondiale 2002, 124). Voir aussi (Banque mondiale 1997, 8) où on pouvait lire également : « L'assouplissement des restrictions visant le commerce extérieur, la suppression des obstacles à l'entrée sur le marché privé et la privatisation des entreprises publiques d'une manière qui les expose à la concurrence sont autant de moyens de combattre la corruption »

disposés à réguler l'économie que des réglementations gouvernementales complexes sujettes à des applications à géométrie variable (Banque mondiale, 2002) et que la privatisation des entreprises publiques offrait plus de certitudes aux investisseurs étrangers (Banque mondiale, 2008 : 26). Nous verrons toutefois dans les exemples que nous présenterons que les effets de ces politiques n'obéissent pas nécessairement aux objectifs présumés et que **la portée des réformes de libéralisation et leurs significations socioéconomiques sont conditionnées par les spécificités de l'État et du contexte local où elles s'expriment.**

**« La libéralisation sans libéralisme »<sup>27</sup>**

Dans le cas tunisien, le processus de libéralisation entrepris sous le régime de Ben Ali se déployait souvent d'une manière très différente de ce que la narration du *success story* et le statut de « bon élève économique » dont jouissait le pays laissaient croire.

Le gouvernement tunisien excellait dans l'usage du lexique des bailleurs de fonds et le mobilisait à bon escient pour véhiculer un discours qui a fait de la réforme et de la stabilité, deux concepts à priori contradictoires, sa pierre angulaire. Mais bien que ce discours soit « largement construit autour d'emprunts et d'appropriations de concepts, références et méthodes du discours de la communauté des bailleurs » (Elbaz, 2009 : 822), le sens que les deux parties attribuent à ce lexique commun n'est pas le même. Prenons par exemple le concept de stabilité. Si dans la logique du discours des IFI il revêt surtout une connotation macroéconomique, il n'est pas rare de voir dans le discours du gouvernement

---

<sup>27</sup> (Hibou, Meddeb, Hamdi 2011, 45)

tunisien un glissement entre les différentes portées politique, sociale et économique du terme<sup>28</sup> (Hibou, Meddeb, Hamdi, 2011 : 33). Ce flou dans la définition permettait au gouvernement de relier la stabilité politique à la performance économique. Cette dernière étant souvent présentée sur son meilleur jour à travers un procédé délibéré de sélection orientée d'indicateurs et de chiffres et l'occultation de tout ce qui pouvait venir entacher le discours du progrès, du développement et de la réforme<sup>29</sup>. Il ne s'agit pas pour autant d'un simple procédé linguistique, la *stabilité* reflétait une volonté du régime de marginaliser et de discipliner les voix dissidentes. L'insistance du discours officiel sur la centralité du *consensus* pour le développement de la Tunisie<sup>30</sup> va également dans ce sens. Ne pas adhérer au consensus constituerait dès lors une menace pour la stabilité économique et politique du pays.

Mais si ce discours est mobilisé, c'est aussi parce qu'il est bien reçu par les bailleurs de fonds et qu'il représente pour le régime « une rente économique de plus, comparable à ce qu'était jadis la dénonciation du communisme (ou de l'impérialisme) dans le cadre de la Guerre froide » (Bayart 1999 : 102). Les bailleurs de fonds acceptaient et saluaient ce *modèle tunisien*. Le directeur général adjoint du Fond monétaire international glorifiait en 2007, lors de sa visite en Tunisie, l'application des politiques de libéralisation économique et l'ouverture de l'économie tunisienne au marché mondial (La Presse 2007). La Banque mondiale, quant à elle, dans son rapport sur l'intégration mondiale de la Tunisie

---

<sup>28</sup> Voir le Discours du Président Zine El Abidine Ben Ali à l'occasion du 20ème anniversaire du *Changement* (<https://lijaf.wordpress.com/2007/11/07/>).

<sup>29</sup> Voir (Hibou 2006, chapitre 9)

<sup>30</sup> Dans son discours à la nation lors de la célébration de la 20<sup>ème</sup> année de son ascension au pouvoir, Ben Ali déclara ceci : « Notre ambition pour la Tunisie est grande. Elle est fondée sur l'entente et le consensus, comme base de stabilité politique » (Discours de Ben Ali 2007)

publié en novembre 2000, soulignait que « des progrès substantiels ont été accomplis pour la création d'un environnement favorable aux activités du secteur privé » (Banque mondiale, 2000 : 1-2). Alors qu'en 2008, 5 des sept entreprises publiques ont été privatisées (Banque mondiale 2008, 31), on pouvait légitimement se dire que le pays était bel et bien installé sur le chemin de la libéralisation économique.

Mais à y voir de plus près, on se rend compte que ces privatisations n'ont nullement supposé l'érosion du contrôle de l'État sur les secteurs cédés. En effet, ces privatisations ont offert de nouvelles ressources au régime de Ben Ali. En plus de la légitimité internationale que lui a procurée la conformité aux conditionnalités des prêts, le régime, et les *clans*<sup>31</sup> qui lui sont associés, se sont vu offrir de nouveaux lieux de prédation (Hibou, 2006 : 183-186). L'économie tunisienne se privatisait dans « des conditions telles que le privé ne [pouvait] se développer qu'en symbiose avec l'État, pour ne pas dire les sommets de l'État » (Camau, Geisser, 2003 : 212). Plusieurs *capitaines d'industrie* tels que la Société Frigorifique et Brasserie de Tunis (SFBT), le groupe Ulysse Trading and Industrial Companies (UTIC), Meublalex ou le groupe Poulina, qui ont des liens directs et indirects étroits avec la *famille* présidentielle, ont prospéré et ont vu leurs activités et leur chiffre d'affaires croître de manière spectaculaire durant cette ère de libéralisation. Quant aux entreprises qui ne disposaient pas d'accès privilégié au *Palais*, elles se rendaient compte très vite qu'« offrir » des prises de participation à des personnages influents pouvait leur permettre de se sortir de mauvaises passes (Camau, Geisser, 2003 : 213).

---

<sup>31</sup> Il s'agit principalement des membres de la famille de Ben Ali, mais surtout la famille de la femme du Président, Leïla Trabelsi.

Mais au-delà des ressources financières supplémentaires qu'ont supposées ces privatisations pour le régime, elles ont surtout permis à ce dernier d'accroître et de diversifier les formes de contrôle et les modalités de son exercice de souveraineté rendant toute distinction entre secteur privé et secteur public difficile à cerner et surtout inutile d'un point de vue analytique. On pourrait en effet mieux comprendre le processus de privatisation en l'interprétant comme une partie intégrante d'un « pacte social » (Heydemann, 2007) qui régit et modèle l'organisation du politique au sein du pays. L'équation peut être résumée comme suit : les entrepreneurs qui désirent être *récompensés* acceptent de passer à travers les interventions et surveillances étatiques et de contribuer *volontairement* aux différents projets du gouvernement.

En effet, parmi les particularités qui caractérisaient l'ancien régime tunisien, c'est son ingéniosité quand vient le temps de s'accommoder aux contraintes socioéconomiques du moment. Par exemple, face à la baisse de recettes fiscales causées par les programmes de libéralisation, le gouvernement a créé une fiscalité complètement informelle : le fond national de solidarité (que les Tunisiens appelaient 2626, comme le numéro du compte bancaire qui lui est associé). « ... Alimenté par une contribution "volontaire" des entreprises et des particuliers, influents ou non ; il n'est pas comptabilisé dans le budget national et le Parlement ne contrôle pas son utilisation. Les fonds appartiennent personnellement au Président de la République » (Hibou 1998b : 156). Le fond avait pour objectif annoncé, l'amélioration des conditions socioéconomiques des régions dites des *zones d'ombres*. Des régions qui n'ont pas bénéficié des projets de développement et qui ont été laissées pour compte. Cette initiative est perçue par beaucoup de Tunisiens comme du simple racket. En effet que vous soyez un Tunisien à l'étranger, un entrepreneur ou que

vous désirez inscrire votre enfant dans une école proche de votre résidence, vous vous rendez compte très rapidement que vos affaires se déroulent de manière beaucoup plus fluide si vous montrez le reçu qui prouve que vous avez fait une contribution au fond de solidarité. Pour les entrepreneurs cette pratique leur évite des contrôles fiscaux inopportuns, leur offre des accès au marché et leur permet de court-circuiter certaines étapes administratives (Hibou, 1998b : 164). Toutefois, ce mécanisme est beaucoup plus subtil qu'un simple exercice de répression. Par ailleurs ses modalités sont moins subies qu'elles ne sont admises. En échange du contrôle (ceux qui contribuent sont fichés) et de la récupération politique (ces ressources financières supplémentaires donnent au gouvernement le pouvoir de négocier où et comment elles seront dépensées), les participants reçoivent des services privilégiés. C'est pour ça il est important de ne pas voir ces dynamiques comme si elles étaient exclusivement imposées par le haut. Les participants bénéficient d'avantages réels et concrets (accès facilité au crédit [Camau, Geisser, 2003 : 212], contrôles fiscaux cléments, se voir favorisés par rapport aux concurrents étrangers pour l'obtention des parts de secteurs privatisés [Hibou, Meddeb, Hamdi 2011, 47]). Ces processus permettent également à la bourgeoisie traditionnelle de bénéficier d'avantages et de rentes. L'adhésion encadrée de cette dernière au système contribue à la fois à sa légitimation, mais aussi à densifier les rapports entre le régime et l'élite entrepreneuriale et multiplier ainsi les lieux d'interventions et de contrôle. On se rend compte que contrairement aux prétentions des IFI, les privatisations ne court-circuitent pas l'appareil étatique, elles modifient plutôt les modalités du contrôle et de l'exercice du pouvoir.

Tout comme au Lesotho, on remarque que les conditionnalités des bailleurs de fonds n'ont mené ni à des transformations majeures des mécanismes économiques et des modes de production ni à une amélioration des interventions étatiques. En Tunisie les réformes de libéralisation, notamment les privatisations n'ont pas eu les effets escomptés. Alors que la Banque mondiale prévoyait l'augmentation des investissements directs étrangers (IDE) si le processus de privatisation était suivi, l'IDE a demeuré faible. Pourtant, l'économie tunisienne semblait remplir les conditions pour figurer sur la liste sélective des investisseurs étrangers (Hibou, Meddeb, Hamdi, 2011 : 68-70)<sup>32</sup>. Nous observons en revanche que l'application des mesures préconisées par les IFI altère les conditions dans lesquelles les luttes pour les ressources financières, politiques et sociales se font. C'est le cas, par exemple, du Cameroun où le président Biya a emmené l'interprétation des recommandations des IFI à un niveau extrême et spectaculaire.

À partir des débuts des années 90, le Cameroun signe des accords avec le FMI pour entamer des réformes structurelles, dont une série de privatisations de l'appareil étatique (Ambomo, 2016 : 39). Comme en Tunisie, ces mesures de libéralisation n'étaient pas du tout synonymes de la perte du pouvoir du régime ni la diminution de son contrôle sur l'économie. Alors que la documentation officielle de la Banque mondiale semblait suggérer que l'État n'était pas digne de confiance pour gérer la fiscalité<sup>33</sup> et qu'il fallait

---

<sup>32</sup> Un phénomène que certains qualifient du « paradoxe de l'attractivité tunisienne » (Abbate 2002).

<sup>33</sup> Dans son rapport sur le développement dans le monde de 2002, on pouvait lire ceci : « Le pouvoir fiscal dont l'État est investi est considérable, tout comme la tentation de s'en servir pour des fins politiques. Les politiciens peuvent utiliser les politiques fiscales pour récompenser amis et partisans en leur offrant des exemptions et d'autres échappatoires qui leur permettent de se soustraire à l'impôt. Ils peuvent également utiliser les institutions de l'administration fiscale pour persécuter leurs ennemis, en leur imposant audit après audit ou en les exposant au harcèlement des inspecteurs du fisc. De tels agissements sapent l'efficacité de l'administration fiscale » (Banque mondiale, 2002 : 129)

mieux céder cette tâche à un organisme autonome (Banque mondiale, 2002 : 129-130), les attentes des IFI ont sûrement été dépassées quand le président Biya décida de privatiser la fiscalité dans le pays en confiant à la Revenue Management Associates Ltd., société de droit suisse basée à Londres, « le soin d'établir, de gérer et de collecter le principal impôt indirect, la TCA. Le contrat s'avère particulièrement avantageux pour cette entreprise, qui se voit rémunérée sur la base d'un pourcentage progressif des recettes recouvrées au-delà d'un palier particulièrement bas (7 Millions de FCFA par mois). Mais il l'est également pour le président Biya, qui a lui-même signé le contrat » (Hibou, 1998b : 155).

Il est facile dès lors de voir que les effets des prescriptions des IFI sur la *corruption*<sup>34</sup> et sur les négociations et dynamiques politiques formelles et informelles semblent tout au plus limités. Ou plutôt, que les caractères hégémoniques du discours des IFI et de la doctrine qu'elles prêchent ne suffisent pas pour prévoir ni leurs conséquences ni même les modalités de leurs applications et qu'il est primordial d'analyser les dynamiques locales du pouvoir pour saisir leur rôle et leur portée.

Au Madagascar, c'est également sur un fond de lutte de pouvoir au niveau local que la libéralisation économique *sous* l'égide de la Banque mondiale et du FMI va se dérouler. Dans un pays où le pouvoir politique est principalement le monopole des entrepreneurs (Pellerin, 2009), le lexique des institutions financières va se voir mobiliser pour être à la

---

<sup>34</sup> Si dans notre texte nous avons choisi de mettre le mot *corruption* en italique c'est que nous considérons que le terme subit un usage abusif qui le vide de son sens. Il fait partie de cette catégorie de concepts prêts à porter qui énoncent plus qu'ils ne décrivent. Étiqueter une pratique de corruption ne nous dit rien ni sur les modalités de son application ni les conditions et ni les conséquences de son usage. Pour demeurer dans le cadre de la fiscalité, il n'est pas rare de voir dans plusieurs pays, incluant ceux qu'on qualifie de *développés*, des pratiques fiscales (issues de processus de négociations formelles et informelles) qui favorisent une certaine élite ou un certain groupe dans la société. Pourtant l'étiquette *corruption* semble souvent être réservée aux pays *en développement*.

fois dénoncé et adoubé par les différents acteurs en lutte pour les ressources politiques économiques et sociales. Le pays dirigé entre 2002 et 2009 par Marc Ravalomanana, un enfant chéri de la Banque mondiale dont la première compagnie avait bénéficié d'un prêt de l'institution de deux millions de dollars en 1982 (Pellerin, 2009 : 152), va voir son gouvernement adopter plusieurs mesures de défiscalisation et de promotion du secteur privé. Le président qui s'est fait élire en se présentant comme un homme qui incarne l'histoire du *self made man* attaché à la libre entreprise allant jusqu'à dire qu'un « pays se gère comme une entreprise » (Pellerin, 2009 : 154), usera de la conformité du processus de la libéralisation pour augmenter ses cercles d'influences et accroître ses ressources financières, politiques et sociales. Ses hommes de confiance occuperont des rôles hybrides au sein de la fonction publique et au sein de son conglomérat Tiko et les politiques de libéralisation seront appliquées de telle sorte à favoriser ses entreprises et réduire les ressources de ses potentiels concurrents politiques. C'est dans cet esprit que la liste des produits détaxés sera minutieusement sélectionnée (Pellerin, 2009 : 154) et que les entreprises privées étrangères installées au Madagascar qui pouvaient constituer une concurrence sérieuse aux entreprises du président verront leurs productions destinées exclusivement à l'exportation (Pellerin, 2009 : 162).

Ce qui rend le cas malgache particulièrement intéressant pour notre recherche, c'est l'usage par les opposants du président d'un lexique protectionniste nationaliste et anti-IFI. Si cette pratique paraît cohérente de la part des syndicalistes qui ont dénoncé, en pointant principalement du doigt le FMI (Pellerin, 2009 : 157), les détaxations des produits importés et la menace que cela constituait pour le tissu industriel malgache, elle est plus étonnante

quand elle est l'œuvre d'entrepreneurs ouvertement libéraux. Le concurrent principal du président malgache, Andry Rajoelina, « dont l'orientation libérale ne fait pourtant guère de doute » (Pellerin, 2009 : 161) mobilisera le lexique protectionniste et anti-libéral pour se prendre au Président Ravalomanana<sup>35</sup>. Cette situation n'est pas sans rappeler celui de la Corée du Sud qu'on a présenté plus haut. Dans les deux cas, des opposants tentent de délégitimer l'action du pouvoir via un discours qui prend les politiques de libéralisation comme toile de fond. Dans l'exemple malgache toutefois, l'hégémonie du discours néolibéral n'a vraisemblablement pas suffi pour préserver la légitimité du président qui se verra pousser à la sortie en 2009.

### « Quand le lieu compte »<sup>36</sup>

Hall avait avancé que les causes de la crise asiatique étaient principalement une construction discursive, des explications qui s'inscrivaient dans un cadre et une structure narrative néolibérale hégémonique. Que cette dernière altérait non seulement l'identité des acteurs, mais définissait également leur champ d'action et qu'ultimement le gouvernement et la structure économique coréenne ne pouvaient résister face à la puissance du discours néolibéral et à la légitimité des pratiques et du savoir qui lui sont associés :

The manner in which the narratives represent « causes » of the crisis constitute and reconstitute the social meanings by which past and current social and economic practices are legitimated or delegitimated. The structures constituted by these social meanings recreate and reconstitute the present and future conditions for strategic action. (Hall 2003, 73)

---

<sup>35</sup> Dans un discours qu'il prononcera pour dénoncer les accords du gouvernement pour permettre l'exploitation par des compagnies étrangères les ressources minières du pays, Andry Rajoelina déclarera ceci : « Les négociations avec les investisseurs venus ici, comme QMM, Dynatec, Sherritt, n'ont même pas d'impact sur le peuple malgache. Il y en a qui pensent que Madagascar leur appartient, et qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent ici » (Pellerin, 2009 : 161).

<sup>36</sup> Titre inspiré de l'article de Bunce intitulé « Quand le lieu compte. Spécificités des passés autoritaires et réformes économiques dans les transitions à la démocratie » (Bunce, 2000).

Dans ce chapitre nous avons toutefois tenté de démontrer que l'analyse des situations politiques et des rapports de force qui se manifestaient au sein d'un espace politique ne pouvait être comprise uniquement via le prisme d'une domination d'institutions toutes puissantes qui imposeraient via un discours hégémonique un savoir-faire à des États soumis et sans recours, que la dépolitisation et la naturalisation des jalons économiques et des préceptes politiques présentes au sein de la documentation officielle des IFI ne pouvaient rendre compte des dynamiques du pouvoir et ce malgré la *conformité* aux politiques de libéralisation qu'on pouvait observer au sein des États receveurs de l'aide.

Nous croyons en effet que ceux qui insistent sur l'effet constitutif du discours hégémonique sur le politique de même que ceux qui annoncent l'avènement des « *Choiceless democracies* » (Mkandawire 1999) et de l'État dépolitisé ont en commun avec les tenants du cercle vertueux de la libéralisation économique une approche qui postule plus qu'elle n'explique. À travers les exemples que nous avons présentés, nous avons essayé de montrer l'importance du parcours historique particulier et des dynamiques sociales des rapports de pouvoir dans la compréhension de la teneur et de la signification de l'application des politiques de libéralisation et des conditionnalités de l'aide financière. Ainsi, l'hégémonie du discours néolibéral ne peut à elle seule ni expliquer les accommodements de l'État aux politiques de libéralisation ni leur signification politique et encore moins leurs conséquences<sup>37</sup>. De même, une compréhension des situations politiques

---

<sup>37</sup> Une telle approche ne pourrait par exemple expliquer la tendance des gouvernements tunisiens et malgaches à restreindre les activités des entreprises privées étrangères installées sur leur sol aux activités offshore quand leurs produits peuvent constituer une concurrence à des entreprises locales qu'on cherche à protéger.

via le prisme de l'État dépolitisé risque d'ignorer les négociations informelles et semi-formelles entre le gouvernement et les différents acteurs politiques économiques locaux pourtant fondamentales pour définir la forme et la portée des réformes libérales. De telles approches qui restreindraient la gouvernementalité de l'État à ses structures cardinales ne pourraient saisir l'ensemble des agencements et les différents canaux à travers lesquels le pouvoir et l'autorité s'exercent et s'expriment<sup>38</sup>.

Dans le prochain chapitre, nous allons nous intéresser de plus près au rôle des experts économiques au sein de l'État financé. On entend par là l'élite technocrate qui œuvre au sein des IFI qui conçoivent les programmes et surveillent leurs applications. On s'intéressera également aux experts économiques qui agissent à l'intérieur de la machine étatique (ou en concert). Qu'ils soient académiciens, fonctionnaires ou appartenant à des organisations internationales œuvrant au niveau local, leur rôle prépondérant dans le processus de prise de décisions politiques, à la fois dans son façonnement comme dans sa légitimation est perçu comme un syndrome de cette dépolitisation imposée à l'État financé (Della Faille, 2011). On cherchera à bien les identifier et à mieux comprendre comment ils sont venus à occuper ce rôle.

---

<sup>38</sup> Cette approche contribue également à la perception erronée qu'on assiste à un retrait de l'État et la diminution de son contrôle sur l'économie nationale.

### Chapitre III : L'élite du développement

La question qui se pose alors d'elle-même est la suivante : les professionnels du développement ne sont-ils pas au courant des pratiques, des accommodements et des interprétations des pays receveurs de l'aide ? La réponse est un retentissant oui<sup>39</sup>. Il n'en demeure pas moins qu'ils continuent à attribuer du financement, à mettre en œuvre les différentes étapes des programmes concoctés et dans bien des cas à voir dans leur application un succès. Est-ce du cynisme ? De l'aveuglement idéologique ? Un plan qui s'inscrit dans une volonté d'assujettir les pays en voie de développement à l'idéologie néolibérale ?

Nous avons souligné dans le chapitre précédent la tendance de certains auteurs à suggérer que les décisions politiques au niveau national sont mises hors débats et hors des mains du pouvoir local.<sup>40</sup> Le pouvoir, nous disent-ils, appartient à des organisations transnationales toutes puissantes dont émanent une orthodoxie hégémonique, un savoir et un discours dominant. Les énoncés et les normes qui en découlent sont censés représenter *le bon sens général* et indiquer le chemin à suivre. *Sound and effective policies* ne doivent pas faire l'objet de débats. Exclu du domaine public, le politique serait désormais dépolitisé, naturalisé et exprimé en des termes techniques qui lui confèrent des allures de neutralité. Les acteurs désireux d'être acteurs justement et d'être reconnus comme tels par ces « nouveaux lieux du pouvoir » se doivent d'adopter le discours hégémonique et de devenir son relais (Cussó, Gobin, 2008 : 6). Tels des apôtres, ils veilleraient à la propagation de la bonne parole et à son adoption.

---

<sup>39</sup> Voir (Ferguson 1994) (Hibou 1998a), (Hibou 1998b), (Hibou, Meddeb, Hamdi 2011), (Hout 2012), (Hout, Robinson 2009), (Caufield 1996)

<sup>40</sup> Voir (Randeria 2007), (Mkandawire 1999), (Della Faille 2011), (Soederberg 2002)

Nous avons également soutenu qu'une telle lecture basée sur une perspective hobbesienne du pouvoir, à savoir un pouvoir contractuel qu'on possède ou qu'on cède à une autorité suprême, ne parvenait pas à saisir les particularités et la complexité du déploiement du politique au sein des pays étudiés. Notre entendement du pouvoir est plutôt de nature foucauldienne : « Le pouvoir... n'est jamais localisé ici ou là, il n'est jamais entre les mains de certains, il n'est jamais approprié comme une richesse ou un bien. Le pouvoir fonctionne... Les individus... sont toujours en position de subir et aussi d'exercer ce pouvoir. Ils ne sont jamais la cible inerte ou consentante du pouvoir, ils en sont toujours les relais » (Foucault, 2012 : 24). La nature relationnelle du pouvoir nous pousse à nous demander non pas *qui a le pouvoir*, mais plutôt *comment s'exerce-t-il ?*

À cette fin, il nous paraît important d'explicitier les mécanismes des différentes actions entreprises par les experts du développement qui œuvrent au sein des institutions financières internationales ainsi que les différents contextes institutionnels, sociaux et politiques qui les ont vues émerger.

### **Le développement et ses experts**

Nombreux sont les auteurs qui ont compris l'expertise comme une partie intégrante d'un discours de domination, un instrument du pouvoir qui octroie la possibilité de problématiser la réalité tout en jalonnant des rapports de force. Ainsi, la figure de l'expert en développement, nous disent-ils, doit être comprise via le projet hégémonique véhiculé par l'entreprise du développement.

Nous avons vu comment Rist et Escobar identifiaient le génie du discours de Truman dans sa capacité à relier étroitement développement et techniques scientifiques. Il ne s'agit pas pour autant d'une première. La technocratisation des politiques de développement peut être retracée jusqu'à l'époque coloniale (Easterly, 2013 : 48-51). En effet, dès leur installation, les bureaucraties coloniales n'hésitèrent guère à utiliser tout l'arsenal technologique et scientifique à leur disposition. Qu'il s'agisse d'effectuer des recensements pour classer différentes populations, créer des facteurs de différenciations entre de multiples ethnies<sup>41</sup>, modeler des systèmes politiques<sup>42</sup> afin de correspondre à des normes perçues comme moderne et avancée ou en encore pour augmenter les revenus de l'administration coloniale via l'augmentation de la productivité, la science et l'expertise étaient au centre des activités et du discours coloniaux. Dans plusieurs colonies, des experts ont été déployés pour étudier les différentes langues, religions castes et caractéristiques physiques (Gilmartin, 1994) pour par la suite rédiger des rapports, formuler des conseils et proposer des réformes. Leurs recommandations, pourtant imbibées dans le racisme ambiant de l'époque, se voulaient objectives et basées sur des jugements rationnels. Les réformes que les administrations coloniales chercheront à instaurer portaient du principe qu'ils existaient des lois et des règles universelles basées sur des critères objectifs et justifiables par un discours scientifique. Un bureaucrate au sein de l'administration britannique en Inde l'expliqua dans ces termes : « I have yet seen no reason to admit that principles, unquestionably true in every other country, should not be applicable in Bengal. It is in the nature of justice and good government to deduce its

---

<sup>41</sup> Voir, par exemple, le rôle des colons dans la création des identités ethniques au Rwanda (Gupta, 2001 : 151-153)

<sup>42</sup> La constitution libanaise par exemple, mise en place en 1926 sous mandat français, a été calquée sur celle de la III<sup>ème</sup> République française.

arrangements from undisputed points of original right. It is in the nature of arbitrary power to make exceptions. » (Mitchell, 2002 : 54)

En Égypte, par exemple, l'administration coloniale tentera de réformer le système du droit foncier qui prévalait sous les Ottomans, jugé arbitraire et symptomatique du népotisme et des caprices qui caractérisaient le pouvoir local. La propriété privée, pensait l'administration, était le fondement de la civilisation, mais également le cadre institutionnel par excellence pour l'introduction des relations de marchés et l'installation d'une économie moderne (Mitchell, 2002 : 55).<sup>43</sup> En effet, dès 1882, l'occupation britannique va mettre sur pied une commission qui traitera de la question des propriétés terriennes et des taxes foncières. En 1883, la commission rédigera une étude intitulée *La Propriété foncière en Égypte*. Cette dernière reproduira l'interprétation française du droit ottoman, à savoir que toutes les terres appartenaient à l'État. Une interprétation qui s'est avérée fort utile pour les colons français et qui avait permis de justifier la saisie des terres des villageois algériens (Mitchell, 2002 : 55). N'ayant jamais entendu parler de droits universels et de la sacralité de la propriété privée, les autorités coloniales estimaient légitime de s'accaparer leurs terres.

La *civilisation* ne saurait toutefois s'installer sans se superposer aux relations de pouvoir préexistantes et tous les propos et concepts universalistes ne pourront s'y

---

<sup>43</sup> Richard Temple, un bureaucrate de haut rang au sein de l'Inde britannique affirmait ceci en 1850: « Rude races first learn civilization by becoming possessed of property... Take a wild wanderer of the Bar, give him some land to squat upon and call his own, and he forthwith becomes a wiser and better man » (Temple 1850, cité dans Gilmartin, 1994 : 1133)

substituer. Les réformes du droit foncier en Égypte, qui ne semblaient pas saisir toute la complexité des normes ottomanes<sup>44</sup>, finissaient par renforcer la mainmise de l'élite sur les meilleures terres agricoles. Une situation similaire s'est produite dans le Bassin de l'Indus qui, dès les premiers souffles de l'occupation britannique, a été confronté à la volonté de l'administration coloniale de moderniser et de rendre plus efficace les systèmes locaux d'irrigation afin d'augmenter la productivité agricole. La bureaucratie britannique ne tardera pas à comprendre que l'acte de transporter l'eau vers les champs n'était pas qu'une question technique et que des questions comme : qui transporte l'eau ?, ou qui s'occupe du nettoyage des canaux ?, étaient fortement inscrites dans des relations sociales complexes (Gilmartin, 1994). Dans ce contexte, les experts déployés par l'administration coloniale ont dû composer à la fois avec ces dynamiques, mais aussi avec la concurrence inter-experts. D'un côté, les bureaucrates britanniques, avides d'exotisme<sup>45</sup>, s'efforçaient de construire des communautés en créant différents registres qui présentent coutumes, langues et traditions et de l'autre, les ingénieurs civils et les spécialistes de l'irrigation qui cherchaient à faire valoir la primauté et la préséance de leur savoir technologique vis-à-vis de la science

---

<sup>44</sup> Timothy Mitchell nous propose une autre interprétation des normes et règles foncières en Égypte sous les Ottomans ; « ... the view that all property was "owned" by the state is too simple and. We... know that landholding did not refer to land as an object, to which single individuals claimed an absolute right. It referred to a system of multiple claims, and not to the land itself but its revenue. The claimants included the Ottoman ruler, the ruler's local representative, the legal-religious authorities, the cultivators themselves, and other customary claimants within the countryside, such as the indigent. The doctrine of state ownership of land did not correspond to the modern notion of property but registered the ruler's political claim to a share of the revenue, while also acknowledging both the revenue claims of local political forces and the subsistence claims of the cultivator and other members of the village. The network of claims, moreover, involved not just the land but a variety of processes and relations: grain as distinct from other crops, trees and their fruits, grazing rights, the supply of water, the maintenance of irrigation works, and so on. The claims were related to a wider discourse of justice and reciprocity reproduced in social practice. They were not fixed in an abstract code of law, but were guided by legal precedent and by prescriptions developed in response to actual circumstances and events. » (Mitchell, 2002 : 57).

<sup>45</sup> Pour une description plus détaillée de l'affection que portait la colonisation britannique à l'égard de ce qu'il considérait comme étant des savoirs ou des coutumes locales veuillez vous référer aux écrits de David Gilmartin (Gilmartin, 1994) de Timothy Mitchell (Mitchell, 2002).

sociologique (Gilmartin, 1994 : 1136). Au rythme et à la cadence de ces relations conflictuelles et les différentes alliances qui se formeront et qui s'étioleront, la région du bassin de l'Indus verra son histoire se dessiner et se redessiner durant près de deux siècles.

Il paraît dès lors visible que s'apercevoir du rôle de l'expertise dans l'exercice de domination ou constater que « la Science [ait] permit d'assurer le règne colonial et de justifier la domination européenne sur les autres peuples » (Michael Adas, 1989, cité dans Gilmartin, 1994 : 1127) ne saurait suffire pour donner sens aux dynamiques que supposent leurs applications et leurs mises en œuvre.

L'émergence de la Banque mondiale et la consolidation de sa position comme acteur principal du développement après la Deuxième Guerre mondiale continueront à placer la science et le savoir technologique au centre de la mission *civilisatrice* du développement (Escobar, 2007). Plusieurs pays du Sud verront toutefois dans l'institution un instrument d'hégémonie occidentale, une sorte de continuité de l'impérialisme colonial. Peut-être la meilleure illustration de cette méfiance à l'égard de la Banque mondiale et de son expertise dans le contexte postcolonial se trouve dans les propos tenus par Nasser, président égyptien entre 1956 et 1970, dans son fameux discours qui a précédé la nationalisation du Canal de Suez. Un geste qui va valoir à l'Égypte une attaque militaire de la part de la France, l'Angleterre et Israël. Dans ce discours du 26 juillet 1956, Nasser expliquait que la figure d'Eugene Black, président et père fondateur de la Banque mondiale moderne et avec qui le président égyptien a entretenu des discussions pour obtenir du financement, lui rappelait étrangement celle de Ferdinand de Lesseps, le bureaucrate

français derrière la création en 1854 du Canal du Suez<sup>46</sup>. Une entreprise qui sera accompagnée de la mort de plusieurs milliers de travailleurs égyptiens et qui finira par devenir la propriété d'intérêts français et britanniques pendant environ 2 siècles.

Il est important de noter que sous le règne de 13 ans d'Eugene Black, la Banque mondiale va commencer à prendre la forme que nous la connaissons aujourd'hui. Dès sa prise de pouvoir, il introduira l'obligation pour les États emprunteurs d'appliquer des réformes et de poursuivre ce qu'il qualifiait de « politiques saines » (Caufield, 1996 : 58). C'est également sous son administration que la Banque mondiale va adopter la pratique de ne financer que des projets spécifiques pour lesquels des plans exhaustifs doivent avoir déjà été établis et soumis<sup>47</sup>. Sa plus grande contribution toutefois pourrait être celle d'avoir permis à la bureaucratie de l'institution de s'introduire dans tous les secteurs des économies des pays financés. La Banque mondiale ne se contentait plus d'allouer des fonds. En plus d'évaluer et de surveiller la mise en œuvre des programmes, elle contribuait désormais à dresser les plans des projets et à aider les gouvernements locaux à créer les structures étatiques jugées nécessaires pour la réalisation de ces projets.

---

<sup>46</sup> Pour le discours complet du président Nasser sur la nationalisation de la Compagnie du Canal de Suez, prononcé le 26 juillet 1956 en Alexandrie, veuillez vous référer au lien suivant [http://www.cvce.eu/content/publication/1997/10/13/d0ecf835-9f40-4c43-a2ed-94c186061d2a/publishable\\_fr.pdf](http://www.cvce.eu/content/publication/1997/10/13/d0ecf835-9f40-4c43-a2ed-94c186061d2a/publishable_fr.pdf)

<sup>47</sup> À dire vrai cette pratique s'adressait principalement aux pays du Sud. En effet la rigueur dans l'octroi des prêts dont se prévalait l'institution sous le règne de Black exemptait les pays industrialisés (Caufield, 1996 : 58).

En 1949, quand la Colombie cherchera à recevoir du financement, elle demandera l'aide de la Banque mondiale pour dresser les plans de développement exigés par cette même institution. Les experts déployés<sup>48</sup> concoctèrent un rapport dressant des plans de développement d'une durée de cinq ans et dont le financement s'élevait à hauteur de deux milliards de dollars. L'intervention de la Banque ne s'arrêtera toutefois pas là. Face aux critiques, dont certaines émanaient du sein même de l'institution, qui émettaient des réserves quant au fait de devoir évaluer des plans rédigés par ses propres experts, la Banque a encouragé le gouvernement colombien à créer un comité *apolitique* composé de « citoyens éminents » afin de réviser les plans et de donner aux projets un *cachet* local. Les experts de la Banque ayant contribué à la création des plans participeront dans les délibérations du comité qui verra la majorité des projets proposés approuvés. La Banque va également encourager le gouvernement colombien à créer un « Conseil national de la planification » qui aura pour objectif de superviser et de gérer les programmes de développement. Également sous recommandation de la Banque, le Conseil engagera l'expert en chef derrière le rapport en question, l'économiste Lauchlin Currie, comme conseiller (Caufield, 1996 : 56-59). Ce que cet exemple colombien illustre surtout, c'est la complexification du développement et la ramification de ses applications. L'expertise et son discours s'immisceront désormais non seulement dans les questions techniques de planification et d'évaluation financière, en s'introduisant dans les coulisses des institutions étatiques, ils font également partie intégrante de l'action politique.

---

<sup>48</sup> Voir également Chapitre 2, p. 24-25.

Conscient de l'importance de son rôle de prédicateur, la Banque mondiale cherchera à unifier son discours et à multiplier ses disciples. En 1956, elle créera l'institut de développement économique (IDE). Un *Think Tank* subventionné par les fondations Ford et Rockefeller qui aura pour objectif de former au sein des pays clients des professionnels du développement :

The idea behind [IDE], according to Sir Alexander Cairncross, its first director, was that 'if people came into association with the Bank through studying here, they would carry with them ideas that were more congenial to the Bank when they went back to their own country.' Over the years, many [IDE] alumni have achieved positions of prominence at home, forming what one Bank official affectionately termed the [IDE] mafia. (Caufield, 1996 : 63).

Pour Escobar, cette professionnalisation du développement, en plus de transformer les pays du Sud en objet de connaissance spécialisé, a participé de la création d'un discours de vérité à travers « un ensemble de techniques, stratégies et pratiques disciplinaires qui organisent la génération, validation et la diffusion de connaissance sur le développement » (Escobar, 2007 : 86) à l'extérieur duquel il serait difficile de légitimer les actions politiques au sein des pays financés (Escobar, 2007 : 22).

### **Les racines « sudistes » du développement**

Si la lecture de l'expertise en développement comme un instrument de domination et voir dans la figure de l'expert du développement des Ferdinand de Lesseps des temps modernes peuvent nous permettre de discerner des rapports de force importants à la formation et la mise en œuvre de l'entreprise du développement ils demeurent insuffisants pour expliquer la contribution des pays du Sud dans l'édification du développement comme pratiques et

ensemble d'idées. Parce que si l'idée du développement a réussi à prospérer c'est qu'il y avait un réel intérêt à la voir prospérer.

Au-delà du fait anecdotique que le premier plan de développement ne fut pas l'œuvre d'un économiste occidental issu d'une école britannique ou américaine, mais plutôt celle du politicien et premier président de la République de Chine, Sun Yat-sen dont le plan intitulé le *Développement international de la Chine* et publié en 1918, présentait déjà une approche technocratique au développement et démontrait une volonté d'industrialiser le pays (Easterly, 2013 : 53), il nous a paru important de rappeler que les institutions de Bretton Woods trouvent également leurs origines dans les désirs et aspirations des acteurs du Sud. Dans son livre *Forgotten Foundations of Bretton Woods*, Eric Helleiner explicite le rôle joué par les politiciens et économistes des pays du Sud dans le façonnement des idées et des pratiques qui jetteront les bases de Bretton Woods. En effet dès la fin des années 30, des liens étroits se sont tissés entre politiciens américains issus de la mouvance du New Deal et leurs homologues latino-américains avec lesquels ils partageaient des affinités, notamment quant au rôle de l'État dans l'économie. Des économistes comme l'Argentin Raul Prebisch vont insister sur l'importance du développement dans le domaine de la coopération internationale et ses travaux vont fortement influencer l'orientation développementaliste que prendront plus tard la Banque mondiale et le FMI (Helleiner, 2014 : 16).

Lors de la conférence de Bretton Woods<sup>49</sup>, les pays en développement jouiront de la présence de 173 représentants sur 313 (Helleiner, 2014 : 14). Et même s'ils ne formaient pas tous un bloc homogène, les pays latino-américains formaient front commun sur beaucoup de sujets :

The views of Latin American delegates were often very cohesive and they had a particularly significant impact in the following areas: reinforcing and strengthening the importance of the [World] Bank's development mandate; creating the possibility for more generous IMF balance of payments support for commodity exporting countries ...and securing a conference resolution calling for a future international agreement relating to commodity marketing and pricing. (Helleiner, 2014 : 15).

Il est vrai que les États-Unis avaient tenté de contrôler les procédures tout le long de la conférence en évitant le vote sur des thématiques qui pouvaient nuire à leurs intérêts, mais cela n'a pas empêché les représentants des pays du Sud d'exercer des pressions pour faire avancer leur agenda. Et pour un grand nombre d'entre eux, le développement et l'industrialisation étaient au sommet de leur priorité (Helleiner, 2014 : 15).

Des auteurs comme Rist ou Escobar avaient choisi d'attribuer au discours de Truman non seulement le pouvoir de créer une nouvelle réalité, à savoir l'avènement de l'ère du développement, mais aussi la création d'une nouvelle catégorisation : le *sous-développement*, ce cheval de Troie à partir duquel le Nord va pouvoir justifier son intervention et continuer sa domination sur le Sud. Pourtant c'est bien avant le discours de Truman que les représentants de l'Inde tenteront, lors de la conférence de Bretton Woods d'introduire dans le mandat du FMI l'inscription suivante : « ... contribuer à une meilleure

---

<sup>49</sup> La conférence de Bretton Woods jettera les bases pour la création de la Banque mondiale et du FMI

exploitation des ressources économiques des pays sous-développés » (Helleiner, 2014 : 20). Il paraît dès lors que l'usage de ce terme n'est pas à sens unique et qu'il faut qu'il soit également inscrit « dans les efforts [déployés par les] représentants du Sud pour obtenir un plus grand soutien international à leurs objectifs de développement » (Helleiner, 2014 : 20).

### **La Banque mondiale entre luttes de pouvoir et contraintes bureaucratiques**

La Banque mondiale, une institution keynésienne à l'origine, verra sa conversion au consensus de Washington se faire aux alentours des années 1980, coïncidant avec la crise de la dette aux États-Unis (Dezalay Garth, 1998 : 3). Ce revirement doctrinal au niveau de l'approche à l'économie du développement est la conséquence de luttes de pouvoir au sein des cercles politiques américains. Il faut savoir qu'à partir des années 1960, c'est une bataille sans merci que se livrent les monétaristes et les keynésiens dans les couloirs des établissements universitaires<sup>50</sup>. La décision de Kennedy de choisir des emblèmes du keynésianisme, comme Samuelson ou Tobin, pour occuper le rôle de conseillers économiques de l'administration a contribué à exclure les ténors du néolibéralisme des lieux du pouvoir et à encourager la Banque mondiale et le FMI à recruter les disciples de Keynes quand il fallait accroître leur expertise économique (Dezalay, Garth, 1998 : 10).

Reniés par l'*establishment*, les monétaristes s'allieront avec « la contre-révolution conservatrice qui prend son essor dans les années 1970 » (Dezalay, Garth, 1998 : 10).

---

<sup>50</sup> Dezalay et Garth rapportent un témoignage de l'École de Chicago sur la relation des deux factions à cette époque « they openly abused each other [. . .] the department of economics was a real war zone, with endless and vicious fights » (Dezalay, Garth, 1998 : 6). Dezalay et Garth ajoutèrent : « Friedman et son compère Savage n'hésitaient pas à porter la contradiction dans les séminaires de leurs concurrents, avec des attaques aussi cinglantes qu'incessantes » (Dezalay, Garth, 1998 : 6)

Profitant de la crise de la dette et de l'inflation qui frappent une économie nationale affaiblie par les dépenses de la guerre du Vietnam, ils se feront de plus en plus visibles pour pointer du doigt les failles de leurs concurrents. Confortés par l'arrivée de Nixon puis de Ford et éventuellement de Reagan qui va les mettre sur un piédestal, leur arrivée dans les bureaux de Washington des institutions de Bretton-Woods ne se fera pas tarder. Face à ces transformations politiques au niveau national, et probablement dans le but d'assurer leur propre pérennité, les IFI vont s'adapter et vont s'accommoder du discours néolibéral et de son nouveau statut hégémonique au sein des lieux du pouvoir américain. Des milliers de contrats de consultations seront octroyés chaque année à des experts qui viendront conforter l'idéologie néolibérale désormais *mainstream* (Caufield, 1996 : 248) et un réseau d'anciens élèves et académiciens issus de la mouvance néolibérale s'installeront confortablement dans des institutions où les retours d'ascenseurs et le clientélisme sont légions (Caufield, 1996)<sup>51</sup>.

À partir des années 1980, on assistera à une restructuration de la Banque mondiale et du FMI. Alors que ce dernier se tournera vers la régulation des marchés financiers et la libéralisation des taux de changes, la Banque mondiale se chargera de concevoir des programmes pour réformer les appareils étatiques et les aider à intégrer l'économie mondialisée<sup>52</sup>. Pourtant, malgré ce changement idéologique qui s'est opéré au sein des IFI pour refléter la conjoncture politique américaine, les stratégies du contournement et les applications sur mesure qui s'opéraient au sein des pays financés sont demeurées

---

<sup>51</sup> Voir aussi (Dezalay, Garth, 1998 : 12-14)

<sup>52</sup> Ces rôles sont plutôt de nature formelle, il n'est pas en effet rare de voir les fonctions de ces deux institutions se chevaucher (Meltzer, 2000 : 3) et dans certains cas leurs projets peuvent rentrer en conflit (Mikesell, 2001 : 884).

fondamentales pour donner vie aux programmes et politiques de développement. Tout comme leurs prédécesseurs keynésiens, les experts issus de la mouvance néolibérale ont continué à décaisser des fonds malgré la non-conformité des États receveurs de l'aide aux conditionnalités fraîchement cousues et attachées aux prêts.

Une partie de l'explication se trouve dans la nature même de ces institutions et dans ce qui motive leurs actions. Des caractéristiques qui ont réussi à passer l'épreuve du temps comme l'explique Béatrice Hibou dans son analyse du rôle de la Banque mondiale en Afrique :

... lorsque l'on observe, sur une période de dix à quinze ans, la stratégie de la Banque mondiale, on constate qu'elle continue à intervenir dans les pays africains alors même que ses propres conditionnalités économiques n'ont pas été respectées. Ce comportement laxiste (et très missionnaire) s'explique par l'existence d'un certain nombre de contraintes bureaucratiques... En tant que banquier, sa logique d'action est mue par l'objectif de maximisation du nombre de projets engagés, par la volonté de décaisser toujours plus de fonds, par la nécessité, surtout, de prouver le caractère indispensable de son intervention ; la raison d'être d'un banquier n'est autre que la dynamique du crédit. En tant qu'organisme de développement, son action doit être continue et visible. (Hibou, 1998a : 18)

L'insistance des experts des IFI à utiliser un langage technique et dépolitisé, et ce malgré les nombreuses critiques, y compris de l'intérieur de ces organisations (Hout, 2012), n'est pas que le résultat d'un acharnement idéologique. Le fétichisme technique dont font preuve les experts du développement doit se comprendre aussi comme une stratégie carriériste. Car malgré l'emphase qu'on trouve de plus en plus présente dans la documentation officielle des IFI sur la gouvernance, l'efficacité de l'aide et la nécessité de *mesurer les résultats* (Demmers, Jilberto, Hogenboom, 2004), rendre compte des conséquences des initiatives de développement demeure une tâche difficile. Cette difficulté à juger des

résultats encourage les IFI à prendre une voie où le succès se mesure en termes de fonds décaissés, de projets réalisés et de rapports rédigés (Hout, 2012 : 408).

Les priorités et les conditions définies par les États qui octroient des fonds aux IFI doivent également être prises en compte. Ces derniers veulent des projets visibles (à défaut d’être nécessaires ou utiles), des risques minimisés<sup>53</sup> pour leurs investissements, mais aussi que les effets négatifs du développement pouvant surgir durant ou après la mise en œuvre des projets soient peu perceptibles (Easterly, 2002 : 230). Les experts des IFI se trouvent ainsi obligés de fournir une multitude de rapports sur chaque État désireux d’obtenir du financement :

...Aid agencies are choosing increasingly elaborate control procedures to minimize the risk of visible negative outputs. The unfortunate officer on a World Bank country desk is required to produce or commission five separate reports on each client country: a Country Economic Memorandum (CEM), Development Policy Review (DPR), Country Financial Accountability Assessment (CFAA), Country Procurement Assessment Review (CPAR), Poverty Assessment (PA), and Public Expenditure Review (PER). Four other reports are identified as “important in advancing the Bank’s corporate priorities”: Country Environmental Analysis, Investment Climate Assessment, Country Gender Assessment, and Financial Sector Assessment Program Report (Easterly, 2002 : 231)

Ceci contraste avec le peu d’importance que les IFI accordent aux évaluations *ex-post* des programmes et des projets financés (Caufield, 1996 : 243) ainsi qu’à leur entretien (les

---

<sup>53</sup> MIGA (Multilateral Investment Guarantee Agency) du Groupe de la Banque mondiale offre aux investisseurs dans les pays à développer une assurance généreuse qui n’est pas conditionné à un montant minimum d’investissement : « For equity investments, MIGA can guarantee up to 90 percent of the investment, plus up to an additional 500 percent of the investment contribution to cover earnings attributable to, and retained in, the project. For loans and loan guaranties, MIGA generally offers coverage of up to 95 percent of the principal (or higher as determined on a case-by-case basis), plus up to an additional 150 percent of the principal to cover interest that accrues over the term of the loan. » (MIGA Groupe de la Banque Mondiale 2015)

coûts associés sont principalement déchargés vers les pays receveurs de l'aide (Easterly, 2002 : 234). Nous étions par exemple surpris de voir que la Banque mondiale n'évaluait que 5 % des projets financés une fois que trois ans se sont écoulés depuis la dernière tranche décaissée (Easterly, 2002 : 228).

L'absence ou le manque de données sur les conséquences des projets et des programmes financés présentent tout de même des avantages. Les agents de développement jouissent ainsi d'une certaine liberté dans la description de ce qui se passe sur le terrain. Une liberté qui peut expliquer, du moins en partie, à la fois leur myopie face aux agissements des acteurs locaux, mais aussi le ton très optimiste qui caractérise la documentation officielle des IFI<sup>54</sup>. Ainsi en Argentine par exemple, malgré la détérioration de la situation économique et la non-conformité flagrante aux conditionnalités des prêts octroyés par la Banque mondiale et le FMI<sup>55</sup>, le pays a reçu entre 1980 et 2001 de ces deux

---

<sup>54</sup> Pour l'anecdote, William Easterly dans *The Cartel of Good Intentions: The Problem of Bureaucracy in Foreign Aid* relève les descriptions suivantes de la Banque mondiale sur la situation économique en Afrique entre 1981 et 2002 : « "Policy action and foreign assistance . . . will surely work together to build a continent that shows real gains in both development and income in the near future." (World Bank, 1981) "There is now evidence that many African governments are more clearly aware of the need to take major steps to improve the efficiency of productive sectors of their economies" (World Bank, 1983) "progress is clearly underway. Especially in the past two years, more countries have started to act, and the changes they are making go deeper than before" (World Bank, 1986) "African countries have made great strides in improving policies and restoring growth" (World Bank, 1994) "Since the mid-1990s, there have been signs that better economic management has started to pay off" (World Bank, 2000) "Africa's leaders . . . have recognized the need to improve their policies, . . . {they} have pledged to pursue a compact of good governance with their people." (World Bank African Development Indicators Press Release, April 2002). » (Easterly, 2002 : 234)

<sup>55</sup> En 1979, La Banque mondiale a octroyé à la junte militaire argentine 210 millions de dollars pour la construction d'un barrage dont le coût total était estimé à 1,5 milliard de dollars. En 1983, la construction du barrage, qui venait à peine de commencer, avait déjà coûté 1 milliard de dollars. En 1988, malgré le détournement flagrant des fonds associés à ce projet, la Banque mondiale a rajouté un prêt de 252 millions de dollars. En 1990 le barrage avait déjà coûté 3 milliards de dollars et pourtant seulement 60 % du projet été complété. En 1992, la Banque mondiale approuvera le prêt de 300 millions de dollars additionnel pour le projet du barrage. 15 000 personnes seront déplacées et, contre les conditionnalités des prêts, ne recevront pas d'indemnisation ni en forme de terre ni en forme d'argent. (Caufield, 1998 : 247-248)

institutions pas moins de 33 prêts reliés aux programmes d'ajustements structurels (Easterly, 2002 : 228).

Une commission d'enquête mise sur pied par le Congrès américain afin d'étudier le fonctionnement des institutions financières internationales, la Commission Meltzer, jugeait que les IFI n'étaient pas en mesure de faire respecter leurs conditions et que la non-conformité ne semblait pas être des obstacles à l'octroi de nouveaux prêts (Mikesell, 2001 : 884)<sup>56</sup>. En effet, les experts du développement n'annulent que très rarement les projets en cours, même quand la non-conformité implique des conséquences visibles sur le court terme comme le déplacement forcé de populations ou la destruction de l'environnement (Caufield, 1996 : 277-288).

Il faut comprendre que dans des institutions qui récompensent la conception et la mise en œuvre des projets et où *faire du développement* se confond avec l'objectif du développement, arrêter un projet où des millions de dollars ont déjà été déboursés, c'est avouer son échec et admettre que le travail n'a pas été bien fait. Après tout, « Le fonctionnaire international, comme n'importe quel salarié, doit gérer et réussir sa carrière. Dans ces conditions, rendre compte, dans les détails, des problèmes qu'il rencontre dans le suivi d'un pays est déjà difficile ; faire état de faibles performances économiques est problématique ; mais décider de l'arrêt d'une "mission" que l'autorité supérieure lui a déléguée est quasiment inconcevable » (Hibou 1998a : 19).

---

<sup>56</sup> Voir aussi la réponse de Meltzer aux critiques du rapport (Meltzer, 2000 : 8)

La complexité des situations locales, les différents lieux de pouvoir, les conflits sociaux et les dynamiques ethniques et de classe ne sont pas non plus propices à des évaluations exhaustives des conséquences du développement. À cet égard, l'approche technique et l'émergence du concept de gouvernance viennent sauver les experts des contradictions et des situations conflictuelles qui accompagnent l'application des programmes et des projets. Comprendre le développement en termes d'argent prêté, de projets financés, de taux de croissance et de PIB est beaucoup plus simple que de se demander si les différents usages de ces ressources financières vont accroître les réseaux d'influence d'une élite en particulier, ou si un gouvernement use du *développement* pour affaiblir un secteur industriel appartenant à des concurrents politiques ou encore si la légitimité internationale qui accompagne les projets financés ne sera pas utilisée pour exclure une population minoritaire ou régler un conflit territorial.

James Ferguson avait qualifié les agences de développement de « anti-politics machine » pour leur tendance à exclure les dynamiques politiques de leurs analyses et de présenter leurs interventions comme étant universelles, désintéressées et fondamentalement bonne, dans le sens moral du terme (Ferguson, 1994). Nous ajouterons qu'il ne faudrait pas perdre de vue les dimensions professionnelles et carriéristes. Les experts du développement s'intercalent souvent dans des dynamiques qui leur échappent et préfèrent donc se tourner vers ce qu'ils peuvent calculer et présenter dans des *mémos* à leurs superviseurs. Par ailleurs, cet aspect *pratique* nous paraît ignoré par plusieurs auteurs critiques du développement qui optent souvent pour une mobilisation de l'idéologie pour expliquer *ce qui se passe*. Ils soutiennent que les prétentions universalistes de l'idéologie

néolibérale et sa présentation comme si elles étaient naturelles et allant de soi auraient permis aux IFI de la rendre hégémonique et à faire de ses disciples une élite puissante au détriment d'un État en déliquescence et une dépolitisation de la sphère politique. *Nous considérons toutefois que l'importance de l'idéologie réside dans sa capacité à guider l'action, dans sa fonction pratique et non dans le corpus théorique qui la constitue.* Comme l'affirme

Hibou :

Ce ne sont pas les arguments en tant que tels ni le contenu de ces idéologies qui importent, mais les caractères discursifs et persuasifs de ceux-ci, qui permettent de servir des intérêts, d'influencer des groupes ou des individus, de créer des réseaux de clientèle et de dépendance. (Hibou, 2011 : 47)

L'idéologie n'a pas de nature autonome qui flotterait en dehors du monde réel. En d'autres mots, l'orthodoxie économique dont se prévalent les IFI n'a pas de pouvoir propre, elle n'agit pas de l'extérieur comme une contrainte qui s'appliquerait au jeu du *développement*. Elle ne prend son sens qu'à travers les différentes expériences individuelles qui animent les processus complexes plus ou moins maîtrisés de l'aide financière. Pierre Macherey disait des normes qu'elles n'étaient pas fixées à l'avance, qu'« elles se produisent elles-mêmes et définissent leur allure au fur et à mesure qu'elles agissent, *in situ*, à même les contenus qu'elles entreprennent de réguler » (Macherey, 2009 : 13-14). Et les normes du néolibéralisme et les conditionnalités de l'aide ne font pas exception. Via les acteurs et leurs actions, elles se transforment en quelque chose de singulier dont l'expression est propre au milieu sociopolitique qui est contraint à l'intégrer.

Ainsi, constater l'hégémonie de l'idéologie néolibérale au sein des IFI (une hégémonie qui, comme on l'a illustré, est moins le résultat d'une victoire scientifique ou

théorique que le fruit de luttes de pouvoir au niveau domestique), ne nous dit rien sur la prégnance, la rigueur et les modalités de l'application de ses préceptes. Cela ne nous dit rien non plus sur les contraintes bureaucratiques et professionnelles, les dynamiques qui animent les relations entre les experts et leurs supérieurs, ou sur les différents rapports tissés au sein des pays financés. Nous l'avons vérifié à travers les différents exemples présentés qui illustraient les modalités d'application des conditions attachées aux prêts, nous l'avons également vu dans le mode de fonctionnement des experts du développement. Il nous reste alors à voir si le caractère hégémonique du discours néolibéral et sa place prépondérante au sein de la communauté des bailleurs suffisent pour expliquer la présence dans les *lieux du pouvoir* des pays receveurs de l'aide de technocrates se prévalant du savoir économique dominant.

### **Expertise et guerres de palais**

Toute élite qui n'est pas prête à livrer bataille, pour défendre ses positions, est en pleine décadence, il ne lui reste plus qu'à laisser sa place à une autre élite ayant les qualités viriles qui lui manquent. (Pareto, 1902 : 40)

Nous savons que la présence et la prégnance des politiques néolibérales affichent des disparités régionales importantes. Si les politiques néolibérales ont réussi à s'imposer en Amérique latine (Dezalay, Garth 2002), elles ont essuyé des résistances importantes en Asie, où l'hégémonie de l'idéologie néolibérale n'est toujours pas acquise (Dezalay, Garth, 2006). Qu'est-ce qui explique alors ces différences ?

Après la décolonisation de plusieurs pays du Sud, l'élite de la période coloniale, des juristes formés par les pouvoirs coloniaux<sup>57</sup>, a été appelée à occuper les avant-gardes des projets nationalistes. Profitant de leur capital social au niveau national et de leurs alliances avec les anciens colons, ils ont réussi à faire valoir leur savoir et à créer des institutions capables, non seulement de pérenniser leur position, mais également de produire des héritiers qui occuperont les fonctions les plus importantes au sein de ces nouveaux États (Dezalay, Garth 2006 et Dezalay, Garth 2002). La position des juristes au sein des lieux du pouvoir au niveau national se verra toutefois contester par l'ascension d'une élite économique qui cherchera à profiter de la politique américaine d'endiguement du communisme pour faire valoir son savoir. En effet, à partir des années 1950, plusieurs établissements américains de renom investiront dans les pays du Sud et créeront différents centres académiques et différents instituts de recherche dans l'objectif de former des experts économiques capables de devenir les porte-drapeaux des idéaux américains et de contrer l'influence soviétique (Dezalay, Garth, 2006 : 313).

L'installation de cette élite dans les lieux du pouvoir ne sera pas acquise pour autant et sera conditionnée par la réception et l'usage au niveau national de ce savoir exporté :

Même si ces phénomènes d'import-export s'inscrivent dans toute une histoire des relations internationales, ce n'est pas seulement sous cet angle qu'il convient de les analyser. Les luttes de palais qui se déroulent sur des scènes nationales sont essentielles pour comprendre les motivations stratégiques des importateurs comme des exportateurs. (Dezalay, Garth, 2002 : 27)

---

<sup>57</sup> Durant la colonisation, les juristes servaient souvent d'intermédiaires « entre les intérêts locaux et ceux de la puissance hégémonique, qui homologuait leur compétence et leur savoir. Ils se faisaient ainsi constamment les porte-parole des uns vis-à-vis des autres. » (Dezalay, Garth, 2002 : 28)

Les différents savoirs importés/exportés sont souvent au cœur des enjeux de pouvoir au niveau national. Des « luttes de Palais » font en sorte que la crédibilité scientifique devient une arme de légitimation, de conquête et de reconquête du pouvoir. En Indonésie, par exemple, le général Suharto va s'appuyer sur cette élite économique formée dans les universités les plus prestigieuses des États-Unis pour donner du crédit à ses projets économiques et à son régime. En s'appuyant sur le capital social de cette élite économique, nombre d'entre eux appartenant à l'aristocratie javanaise, le régime du général va pouvoir mettre les notables de l'État du droit, issus également de l'aristocratie et associés au président déchu Sukarno, hors du jeu politique. L'expertise internationalement reconnue de cette élite économique va leur permettre de jouer un rôle d'intermédiaire entre les nouveaux dirigeants et les bailleurs de fonds : « Ces contacts sont facilités par le fait que ces institutions sont représentées localement par des équipes d'économistes formées dans les mêmes campus nord-américains » (Dezalay, Garth, 2006 : 324). Cette connivence permet à l'Indonésie de voir l'aide octroyée passer de 70 millions entre 1951 et 1965 à 2.6 milliards entre 1966 et 1971, permettant ainsi de financer 70 % des projets de développement (*Ibid.*).

Aux Philippines, en revanche, l'investissement étranger dans la production d'experts économiques n'a pas suffi pour bouleverser les hiérarchies au sein des lieux du pouvoir. L'élite économique philippine, jouissant pourtant d'un soutien financier et politique important de la part d'organismes gouvernementaux et organisations académiques américaines, et ce depuis les années 1950, mais orpheline d'un capital social et économique local, n'a pas réussi à renverser l'élite formée dans les écoles du droit. Il

fallait attendre l'arrivée du président Marcos, qui aimait se donner des airs de réformiste à la Kennedy en s'entourant de technocrates éduqués aux États-Unis, pour voir les économistes accéder aux postes clés du pouvoir. Toutefois, cette association avec le président Marcos va faire en sorte de décrédibiliser durablement l'élite économique une fois que son régime aura chuté en 1985. La dévalorisation politique des économistes, mais aussi du savoir économique (la période du règne de Marcos est marquée par une grande crise économique), va permettre à leurs concurrents juristes de reprendre le pouvoir. Ainsi, aux Philippines, les postes généralement réservés aux économistes dans d'autres pays ne leur reviennent que de manière sporadique (Dezalay, Garth, 2006 : 316).

Les dynamiques de pouvoir au niveau national paraissent ainsi occuper un rôle déterminant dans la production et la reproduction des élites. La valorisation de l'expertise économique au sein de l'État paraît alors dépendre moins de la place qu'elle occupe au sein des bureaux de la Banque mondiale que de la capacité des savants à mobiliser les ressources politiques et financières locales pour produire des connaissances savantes qui participent dans le jeu politique. Le caractère hégémonique de l'idéologie libérale et les vellétés des IFI de l'imposer ne suffisent pas pour expliquer sa diffusion au sein des pays receveurs de l'aide financière et la valorisation de l'expertise qui lui est associée. Cette dernière doit se voir plutôt comme le résultat de l'articulation entre, d'une part, le poids et la légitimité du savoir au niveau international et, d'autre part, les enjeux domestiques et les dynamiques de production et de reproduction des élites au niveau local.

## Conclusion

Je ne voudrais sinon entendre comment il se peut que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations endurent quelquefois un tyran seul, qui n'a puissance que celle qu'ils lui donnent ; qui n'a pouvoir de leur nuire, sinon tant qu'ils ont vouloir de l'endurer (De La Boétie, 1549 : 51)

En s'interrogeant sur le pourquoi de l'obéissance des masses et de leur participation dans les systèmes de domination, De la Boétie avait déjà mis le doigt sur le constat qu'un système de domination ne peut s'installer confortablement par le simple fait de sa capacité à contraindre et à réprimer ceux qui s'y opposent. Pour maintenir un système de domination, il faut qu'il ait, nous explique Weber, une volonté d'obéir et même un intérêt à obéir. À cet égard, notre recherche a été guidée par une question simple dans son essence : pourquoi les acteurs acceptent-ils de faire ce qu'ils font ou plutôt *comment* acceptent-ils de faire ce qu'ils font ?

En prenant le développement comme objet d'étude, nous avons donc cherché à comprendre le pouvoir, non pas comme un objet qu'on détient, mais via les différentes dynamiques, relations et intérêts qui, en interagissant, lui donnent corps et sens. À travers une approche d'économie politique, nous avons analysé l'entreprise du développement via les pratiques qui la composent, les contraintes bureaucratiques, les différentes stratégies de contournement des exigences des institutions financières internationales, les mécanismes de leur interprétation, mais également via les différentes luttes internes au sein de l'État *développé*.

Nous avons constaté que l'application des projets et politiques de développement ne contribuait pas, comme l'avançaient plusieurs auteurs, à une dépolitisation de l'exercice du pouvoir de l'État. Les politiques de libéralisation, incluant celles qui poussaient vers la privatisation des prérogatives de l'État, ne semblaient pas diminuer son pouvoir, mais contribuaient plutôt à sa reformulation et à la transformation des modalités de son action. Cette dernière ne devrait pas être comprise uniquement via le rôle des institutions formelles. La gouvernementalité de l'État s'exprime aussi à travers les pratiques et les routines de contrôle dont le *développement* finit très souvent par faire partie. Même les conceptions les plus dépolitisées de l'action politique semblaient finir par contribuer aux mécanismes de contrôles et à donner corps à l'exercice du pouvoir de l'État.

Cela s'explique par le fait que les vellétés de domination ne peuvent que se superposer aux relations de pouvoirs déjà en place et que l'idéologie, pour aussi hégémonique qu'elle soit, n'a pas de nature autonome qui flotterait en dehors du monde réel. Ainsi, l'orthodoxie économique dont se prévalent les IFI n'a pas de pouvoir propre, elle n'agit pas de l'extérieur comme une contrainte qui s'appliquerait au jeu du *développement*. Elle ne prend son sens qu'à travers les différentes expériences individuelles qui animent les processus complexes plus ou moins maîtrisés de l'aide financière.<sup>58</sup> Car si les prétentions d'universalité et de scientificité du *discours du développement* sont difficiles à contester, ses énoncés et les normes qu'il prescrit acquièrent une forme singulière au fur et à mesure qu'elles agissent et qu'elles sont mobilisées dans un contexte donné.

---

<sup>58</sup> Ceci s'applique autant pour les IFI que pour les États receveurs de l'aide.

La croix que les IFI font portés aux États receveurs de l'aide pour expliquer l'échec de leurs prescriptions n'est pas pour autant légitime. Le *développement* change les règles du jeu, très souvent de manière différente à celle initialement souhaitée, et ces changements modifient les interprétations et les modes d'action des acteurs locaux. Les transformations qui se produisent dans les pays receveur de l'aide ne sont ni la conséquence directe d'un plan machiavélique concocté par des institutions multilatérales pour assujettir les pays du Sud ni le résultat d'une machination par les gouvernements de ces États. Il s'agit plutôt du résultat d'une série d'ajustements fruits de la créativité, des conditions sociales et du contexte où les acteurs sont plus au moins contraints d'agir.

Dans cette thèse, nous avons également pu démontrer que la perception de l'expertise et de l'expert comme des substituts au pouvoir politique était myope au fait que c'est en grande partie à travers ce dernier que le savoir épousait sa forme et le savant acquérait son statut. Loin de dépolitiser l'action politique, l'expertise participe de sa définition et se meut à son contact. L'expert, quant à lui, n'est pas ce *Léviathan* dont le savoir hégémonique s'impose à tous. Son action s'inscrit dans des dynamiques complexes où se marient impératives carriéristes et contraintes bureaucratiques et prend forme à travers les relations de pouvoir où elle cherche à s'incruster et via les changements qu'elle cherche à insuffler.

Au final comme disait Flaubert *la bêtise consiste à vouloir conclure*. Nous nous efforçons toutefois de le faire en indiquant que, si de prime abord, la tâche de proposer une

analyse critique d'un courant majeur au sein du champ du développement international tout en créant une chaîne qui relie différents maillons théoriques qui traitent du pouvoir, de la domination et des actions et stratégies politiques peut paraître comme l'apport principal de notre travail, nous espérons tout de même que notre réflexion puisse permettre d'aller au-delà et de contribuer à une sociologie des idées. Nous entendons par là un questionnement sur le rôle des idées et des idéologies dans les motivations des acteurs, leur passage à l'acte et la forme que prennent leurs actions. Cette réflexion aurait pu être plus poussée ayant eu un plus grand accès *au terrain*, par ailleurs une des limites de cette recherche, nous croyons toutefois que cette dernière contient en son sein les prémisses nécessaires pour entamer ce questionnement.

## Bibliographie

- Abbate, F.**, (2002), *L'intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale : opportunités et défis*, Conférences des Nations Unis pour le commerce et le développement, Genève, Nations Unis.
- Ambomo, C.**, (2013), *Analyse d'un discours politique présidentiel : étude lexicométrique (Paul Biya, Cameroun, 1982 à 2002)*, Besançon, Université de Franche-Comté.
- Ambroise, B.**, (2012), *Le pouvoir symbolique est-il un pouvoir du symbolique ? Remarques sur les contradictions du pouvoir symbolique selon P. Bourdieu*, Philosophie 2012/4, (n° 115), p. 75-91.
- Amin, S., Arrighi, G., Chesnais, F., Harvey, D., Itoh, M., Katz, C.**, (2006), *Qu'est-ce que le néolibéralisme ?*, Presses Universitaires de France, Actuel Marx 2006/2 (n° 40), pp. 12-23.
- Arendt, H.**, (2006), *Eichman in Jerusalem A report on the Banality of Evil*, London, Penguin Classics.
- Braudel, F.**, (1985), *La dynamique du capitalisme*, Paris, Arthaud.
- Banque mondiale**, (1990), *Making Adjustment Work for the Poor A Framework for Policy Reform in Africa*, Washington, Washington, The World Bank.
- Banque mondiale**, (1994), *Adjustment in Africa Reforms, Results, and the Road Ahead*, Washington, Oxford University Press.
- Banque mondiale**, (1997), *L'État dans un monde en mutation*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington, Oxford University Press.
- Banque mondiale**, (2000), *République Tunisienne Actualisation de l'Évaluation du Secteur Privé Relever le Défi de la Mondialisation*, Banque mondiale.
- Banque mondiale**, (2002), *Des institutions pour le marché*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington, Eska.
- Banque mondiale**, (2004), *Republic of Tunisia Country Assistance Evaluation*, The International Bank for Reconstruction and Development, Washington, The World Bank.
- Banque mondiale**, (2008), *Intégration mondiale de la Tunisie Une nouvelle génération de réformes pour booster la croissance et l'emploi*, Washington, Banque mondiale.
- Banque mondiale**, (2011), *Bonne gouvernance et développement en Cisjordanie et à Gaza*, <http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2011/05/20/connecting->

- [good-governance-with-development-in-west-bank-and-gaza](#), Consulté le 4 février 2016.
- Banque mondiale**, (2011), *Improving Governance and Reducing Corruption, West Bank and Gaza*, Banque mondiale.
- Banque mondiale**, (2014), *Risk and Opportunity Managing Risk for Development*, World development report, Washington, The World Bank.
- Bayart, J.**, (1999), *L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion*, Critique internationale, Mémoire, justice et réconciliation, vol. 5, pp. 97-120.
- Ben Ali, Z.**, (2007), *Discours du Président à l'occasion du 20ème anniversaire du Changement*, Ligue des journalistes africains, <https://lijaf.wordpress.com/2007/11/07/>, Consulté le 23 octobre 2016
- Bourdieu, P., Passeron, J.**, (1970) *La reproduction*, Paris, Minuit.
- Bourdieu, P.**, (1997), *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.
- Bourdieu, P.**, (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard
- Caufield, C.**, (1996), *Masters of illusion The World Bank and the Poverty of Nations*, Markham, Fitzhenry and Whiteside Ltd.
- Cieslik, N.**, (2015), *S'attaquer à la corruption dans les États fragiles*, Banque mondiale, <http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2015/12/15/tackling-corruption-in-fragile-states>, Consulté le 4 février 2016
- Camau, M., Geisser, V.**, (2003), *Le syndrome autoritaire : Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Chouikha, L.**, (2006), *Tunisie : Les chimères libérales*, La pensée de midi 2006/3 (N° 19), p. 29-37.
- Cussó, R., Gobin, C.**, (2008) *Du discours politique au discours expert : le changement politique mis hors débat ?*, Mots. Les langages du politique, no. 88, pp.4-11.
- Davies, M.**, (2010) *Works, products, and the division of labour: Notes for a cultural and political economic critique*, in *Cultural Political Economy*, J. Best et M. Paterson, dir., New York, Routledge, pp.48-62.
- Della Faille, D.**, (2011) *Éléments de polémique dans les manuels techniques d'assistance à la production de statistiques sociales pour le développement*, Sociologie et sociétés, vol. 43, n. 2, pp. 117-142.

- Della Faille, D., La France-Moreau, V., Paradis-Charrette, L.,** (2016) , *Discours à propos du rôle de l'expertise dans les processus de prise de décision en développement international*, Politique et Sociétés, vol.35, n.2-3, pp. 215-237
- Demmers, J., Jilberto, A., Hogenboom, B.,** (2004), *Good Governance and democracy in a world of neoliberal regimes*, in *Good Governance in the Era of Global Neoliberalism: conflict and depolitisation in Latin America*, Londres, Routledge, pp.1-33.
- Dezalay, Y. Garth, B.** (1998), *Le « Washington consensus » Contribution à une sociologie de l'hégémonie du néolibéralisme*, Persée, Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 121-122, pp. 3-22
- Dezalay, Y. Garth, B.,** (2002), *La mondialisation des guerres de palais : La restructuration du pouvoir d'État en Amérique latine, entre notable du Droit et « Chicago Boys »*, Paris, Seuil.
- Dezalay, Y., Garth, B.,** (2006), *Les usages nationaux d'une science « globale » : La diffusion de nouveaux paradigmes économiques comme stratégie hégémonique et enjeu domestique dans les champs nationaux de reproduction des élites d'État*, Elsevier, Sociologie du travail, vol.48, pp.308-329.
- Dobry, M.,** (2000), *Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de « path dependence »*, Revue française de science politique, n. 4-5, pp. 585-614.
- Douglas, R.,** (1997) *Globalisation and the end of the state?* , New Political Economy, vol. 2, n. 1, pp.165-177.
- Ducharme, P.,** (2010), *Aliénation de l'État et dépolitisation de l'économie : Le cas des dettes publiques du Québec*, Montréal, Université du Québec à Montréal
- Easterly, W.,** (2002), *The Cartel of Good Intentions: The Problem of Bureaucracy in Foreign Aid*, New York, Policy Reform, vol. 5(4), pp. 223–250, Routledge.
- Easterly, W.,** (2013), *The Tyranny of Experts. Economists, Dictators and the Forgotten Rights of the Poor*, New York, Basic Books.
- Elbaz, S.,** (2009) *Quand le régime du « changement » prône la « stabilité » mots et trajectoires de « développement » en Tunisie*, Revue tiers Monde, n. 200, pp. 821-835.
- Escobar, A.** (2007), *La invención del Tercer Mundo Construcción y deconstrucción del desarrollo*, Caracas, El perro y la rana.

- Evans, P.**, (1998) : *Transferable lessons? Re-examining the institutional prerequisites of East Asian economic policies*, Journal of Development Studies, vol. 34, no. 6, pp. 66-86.
- Ferguson, J.** (1994), *The Anti-Politics machine, «development », depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, Minneapolis, University of Minnesota Press
- Ferguson, J., Lohmann, L.**(1994), *The Anti-Politics machine, «development » and bureaucratic power in Lesotho*, The Ecologist, Vol.24, n.5, pp.176-181
- FMI**, (2000), *Le FMI et l'environnement*, <https://www.imf.org/external/np/exr/ib/2000/fra/041400f.htm>, Consulté le 4 février 2016.
- Foucault, M.**, (1971), *L'ordre du discours, leçon inaugurale au Collège de France*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M.**, (2004 a), *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M.**, (2004b), *Surveiller et punir : Naissance de la prison*, 1975, Paris, Gallimard.
- Foucault, M.**, (2012), *« Il faut défendre la société » : cours au Collège de France 1975-1976*, Le Foucault Électronique.
- Fourcade-Gourinchas, M.**, (2001), « Politics, institutional structures, and the rise of economics: A comparative study », *Theory and society*, vol. 30, pp.397-447.
- Gilmartin, D.**, (1994): *Scientific Empire and Imperial Science: Colonialism and Irrigation Technology in the Indus Basin*, The Journal of Asian Studies, vol. 53, no. 4, pp. 1127-1149.
- Gilpin, R., Gilpin, J.M.**, (2001), *Global Political Economy, Understanding the International Economic Order*, Princeton, Princeton University press.
- Gray, J.**, (2009), *False dawn: the delusions of global capitalism*, London, Granta.
- Gunder Frank, A.**, (1969), *Latin America: Underdevelopment or Revolution, Essays on the development of underdevelopment and the immediate Enemy*, New York, Monthly Review Press.
- Gupta Dipak, K.**, (2001), *Path to collective madness: a study in social order and political pathology*, Westport, Praeger publishers.

- Hall, B.**, (2003), *The Discursive Demolition of the Asian Development Model*, Iowa, The University of Iowa, *International Studies Quarterly*, n.47, pp71-99.
- Haddar, M., Moisseron, J.**, (2012), *La transition économique en Tunisie : Leçons des expériences passées*, Paris, L'Harmattan.
- Helleiner, E.**, (2014), *Forgotten Foundations of Bretton Woods*, Ithaca, Cornell University Press.
- Heydemann, S.**, (2007), « Social pacts and the persistence of authoritarianism in the Middle East », in *Debating Arab Authoritarianism Dynamic and Durability in nondemocratic regimes*, pp.21-38, Stanford, Stanford University Press.
- Hibou, B.**, (1998a), *Économie politique du discours de la Banque mondiale en Afrique sub-saharienne Du catéchisme économique au fait (et méfait) missionnaire*, *Les Études du CERIN*, no. 39, Centre d'études et de recherches internationales Fondation nationale des sciences politiques.
- Hibou, B.**, (1998b), « *Retrait ou redéploiement de l'État ?* », *Persée, Critique internationale*, numéro 1, pp.151-168.
- Hibou, B.**, (1999), *Les marges de manœuvre d'un « bon élève » économique : la Tunisie de Ben Ali*, *Les Études de CERI*, numéro 60.
- Hibou, B.**, (2006), *La force de L'obéissance, économie politique de la répression en Tunisie*, Paris, La Découverte.
- Hibou, B.** (2011), *Anatomie politique de la domination*, Kobo, La découverte.
- Hibou, B., Meddeb, H., Hamdi, M.**, (2011) *La Tunisie d'après le 14 janvier et son économie politique et sociale, Les enjeux d'une reconfiguration de la politique européenne*, Copenhague, Réseau Euro-méditerranéen des droits de l'Homme.
- Hout, W.**, (2012), *The Anti-Politics of Development: donor agencies and the political economy of governance*, La Haye, *Third World Quarterly*, vol. 33, n. 3, pp 405–422, Routledge
- Hout, W., Robison, R.**, (2009), *Governance and the Depoliticisation of Development*, Londres, Routledge.
- La Boétie, E.**, (1549), *Le discours de la servitude volontaire*, [http://classiques.uqac.ca/classiques/la\\_boetie\\_etienne\\_de/discours\\_de\\_la\\_servitude/discours\\_servitude\\_volontaire.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/la_boetie_etienne_de/discours_de_la_servitude/discours_servitude_volontaire.pdf), consulté le 23 octobre 2016

- La Presse**, (2007), *Le D.G. adjoint du FMI salue les réformes économiques et financières de la Tunisie*, [http://www.onu-tn.org/uploads/communiques/2007-12-04\\_lapresse02122007.pdf](http://www.onu-tn.org/uploads/communiques/2007-12-04_lapresse02122007.pdf), consulté le 23 octobre 2016.
- Libération**, (2003), *Droits de l'homme en Tunisie : Chirac blanchit Ben Ali*, [http://www.liberation.fr/planete/2003/12/05/droits-de-l-homme-en-tunisie-chirac-blanchit-ben-ali\\_454234](http://www.liberation.fr/planete/2003/12/05/droits-de-l-homme-en-tunisie-chirac-blanchit-ben-ali_454234), consulté le 19 juillet 2017.
- Macherey, P.**, (2009), *De Canguilhem à Foucault la force des normes*, Paris, Kobo, La Fabrique
- Maghraoui, A.**, (2002), *Depoliticization in Morocco*, *Journal of Democracy*, vol. 13, no. 4, pp. 24-32.
- Meltzer, H.**, (2000), *The Report of the International Financial Institution Advisory Commission: Comments on the Critics*, Pittsburgh, Carnegie Mellon University
- MIGA**, (2015), *Investment Guarantee Guide*, World Bank Group
- Mikesell, R.**, (2001), *The Meltzer Commission Report on International Institutions*, Chicago, *Economic Development and Cultural Change*, vol. 49, no. 4, pp. 883-894, The University of Chicago Press.
- Mitchell, T.**, (2002), *Rule of Experts, Egypt Techno-politics, Modernity*, London, University of California Press.
- Mkandawire, T.**, (1999), *Crisis Management and the Making of a Choiceless democracies*, in *State conflict and democracy in Africa*, Colorado, Lynne Rienner Publishers, pp.119-136.
- Nasser Abdel, J.**, (1956) *Discours de Gamal Abdel Nasser sur la nationalisation de la Compagnie du Canal de Suez*, La Documentation française, [http://www.cvce.eu/content/publication/1997/10/13/d0ecf835-9f40-4c43-a2ed-94c186061d2a/publishable\\_fr.pdf](http://www.cvce.eu/content/publication/1997/10/13/d0ecf835-9f40-4c43-a2ed-94c186061d2a/publishable_fr.pdf), consulté le 29 avril 2017.
- Pareto, W.**, (1902), *Les systèmes socialistes*, Paris, Giard et Brière,
- Pellerin, M.**, (2009), *Madagascar : un conflit d'entrepreneurs ? Figures de la réussite économique et rivalités politiques*, *Politique Africaine : Afrique la globalisation par les Suds*, no. 113, pp.152-164.
- Randeria, S.**, (2007), *De-politicization of Democracy and Judicialization of Politics*, *Theory, Culture, and Society*, vol. 24, no. 4, pp.38-44.
- Rostow, W.**, (1960), *The stages of economic growth: a non-communist manifesto*, Cambridge, Cambridge University Press.

- Rist, G.**, (2013), *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, 2007, Paris, Presses de Sciences Po.
- Santiso, C.**, (2001), *Good governance and Aid Effectiveness: The World Bank and Conditionality*, Georgetown, The Georgetown Public Policy Review, vol.7, n.1, pp.1-22.
- Sassen, S.**, (1999), *Losing Control? The State and the New Geography of Power*, Global Dialogue, ProQuest Political Science, pg. 78-88.
- Slaughter, A.**, (2000), *Governing the Global Economy through Government Networks*, dans *Role of Law in International Politics*, Oxford, Oxford University Press, pp.177-205.
- Soederberg, S.**, (2002), *The New International Financial Architecture: Imposed Leadership and Emerging Markets*, Socialist Register, vol.38, pp.175-192.
- Stiglitz, J.**, (2011), *Interview with Joseph Stiglitz*, Global Policy Forum, <https://www.globalpolicy.org/social-and-economic-policy/the-three-sisters-and-other-institutions/internal-critics-of-the-world-bank-and-the-imf/50588-interview-with-joseph-stiglitz.html?itemid=id#942>, consulté le 23 octobre 2016
- Swanson, K.**, (2015), *World views in conflict. A study in Western Philosophy, literature and culture*, Colorado, Generations with vision.
- Truman, H.**, (1949), Discours d'investiture, [https://www.trumanlibrary.org/whistlestop/50yr\\_archive/inagural20jan1949.htm](https://www.trumanlibrary.org/whistlestop/50yr_archive/inagural20jan1949.htm), consulté le 23 octobre 2016.
- Weber, M.**, (1995), *Économie et société*, Paris, Agora, les catégories de la Sociologie, Pocket.
- Williamson, J.**, (2004), *A Short History of the Washington Consensus*, Barcelona, Institute for International economics, Paper commissioned by Fundación CIDOB for a conference "From the Washington Consensus towards a new Global Governance, <http://www.iie.com/publications/papers/williamson0904-2.pdf>